

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE  
LA DECENTRALISATION

-----  
REGION DES CASCADES

-----  
PROVINCE DE LA COMOE

-----  
COMMUNE DE MOUSSODOUGOU



BURKINA FASO

-----  
*Unité - Progrès - Justice*

*PLAN COMMUNAL DE  
DEVELOPPEMENT ACTUALISE  
DE MOUSSODOUGOU  
Horizon 2014-2018*

Rapport final

*Juin 2013*

Elaboré par le Conseil Municipal de MOUSSODOUGOU

---

Bureau Géographique du Burkina SARL  
Etudes, Recherches, Appuis – Conseils et Formation  
09 BP 196 Ouagadougou 09  
Burkina Faso  
☎ : 50-48-36-47  
Email : [meridienbg@yahoo.fr](mailto:meridienbg@yahoo.fr)



Geographic Department of Burkina  
Surveys, Counsels, Training  
09 PO BOX 196 Ouagadougou 09  
Burkina Faso  
☎ : 50-48-36-47  
Email: [meridienbg@yahoo.fr](mailto:meridienbg@yahoo.fr)

# **TABLE DES MATIERES**

<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS :</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES CARTES :</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE MOUSSODOUGOU.....</b>	<b>11</b>
<b>1- PRESENTATION DES CADRES ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE.....</b>	<b>12</b>
1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE : .....	12
1.2- MILIEU PHYSIQUE .....	12
1.2.1- Le relief .....	12
1.2.2- Le climat.....	12
1.2.3- Les ressources en eau.....	15
1.2.4- Les ressources en sols .....	15
1.2.5- Les ressources végétales .....	19
1.2.6- La faune.....	20
1.2.7- Les ressources halieutiques.....	20
1.3- MILIEU HUMAIN : .....	21
1.3.1- Historique du peuplement et organisation sociale.....	21
1.3.2- Les Caractéristiques démographiques : .....	24
1.4- SITUATION DES INFRASTRUCTURES.....	25
1.4.1- Les infrastructures scolaires et de formation.....	25
1.4.2- Les infrastructures sanitaires.....	26
1.4.3- Les équipements marchands (marchés et boutiques) .....	27
1.4.4- Les infrastructures de sport, de loisirs et de culture .....	27
1.4.5- Les institutions financières.....	27
1.4.6- Les infrastructures administratives et les institutions publiques.....	28
1.4.7- Les infrastructures routières .....	28
1.5- LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....	31
1.5.1- La production agricole.....	31
1.5.2- La production maraîchère.....	32
1.5.3- L'élevage.....	33
1.6- LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU .....	33
1.7- LES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU :.....	36
<b>2- SYNTHESES DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC.....</b>	<b>36</b>
2.1- POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU .....	36
2.2- CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU.....	36
<b>DEUXIEME PARTIE : .....</b>	<b>39</b>
<b>DEFIS ET ENJEUX, GRANDES ORIENTATIONS ET PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU .....</b>	<b>39</b>
<b>3- DEFIS ET ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU</b>	<b>40</b>
3.1. VISION COMMUNALE DE DEVELOPPEMENT .....	40
3.2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT .....	41
<b>4- LES AXES D'INTERVENTION.....</b>	<b>44</b>
<b>5- PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ET CADRE LOGIQUE.....</b>	<b>47</b>
<b>LES CINQ AXES STRATEGIQUES ONT ETE TRADUITS EN OBJECTIFS SPECIFIQUES ASSORTIS D'ACTIONS CONCRETES RETENUES, LES QUANTITES ET LA PLANIFICATION SPATIALE ET TEMPORELLE ETABLIES. ....</b>	<b>47</b>
<b>6- GESTION, SUIVI EVALUATION .....</b>	<b>62</b>

**CONCLUSION : ..... 72**  
**BIBLIOGRAPHIE : ..... 73**

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS :**

- DRED : Direction Régionale de l'Economie et du Développement ;
- DGAT/DLR: Direction Générale de l'Aménagement du territoire du Développement Local et Régional ;
- CSPS : Centre de Santé et de Promotion Social ;
- VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquise ;
- DPAHRH : Direction Provinciale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
- DPBA : Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;
- CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales ;
- APE : Association des Parents d'Elèves ;
- CVGT : Commission Villageoise de Gestion des Terroirs ;
- COGES : Comité des Gestion ;
- FS : Formation Sanitaire ;
- BETEC : Banque Traditionnelle d'Epargne et de Crédit ;
- CBNEF : Centre d'Education de Base Non Formelle ;
- CMA : Centre Médical avec Antenne Chirurgicale ;
- DPRA : Direction Provinciale des Ressources Animales ;
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- CEBNF : Centre d'Education de Base Non Formelle
- CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale
- FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
- FS : Formation Sanitaire
- INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
- PADL-CLK : Programme d'Appui au Développement Local-Comoé-Léraba-KénéDougou
- PDDEB : Plan décennal de Développement de l'Education de Base
- PNGT2 : 2<sup>ème</sup> programme national de gestion des terroirs
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- VREO : Programme de valorisation des ressources en eau de l'Ouest du Burkina

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Desserte en eau potable de la commune de Moussodougou .....	15
Tableau 2 : Occupation des terres en 2002 dans la commune de Moussodougou .....	16
Tableau 3 : Espèces végétales rencontrées dans la zone de Moussodougou .....	19
Tableau 4 : la production (kg) des ressources halieutiques de quelques espèces en 2012.....	21
Tableau 5 : Évolution de la population dans la commune de Moussodougou.....	24
Tableau 6 : Situation des infrastructures de l'enseignement primaire dans la commune de Moussodougou .....	25
Tableau 7: Situation de l'enseignement primaire dans la commune rurale de Moussodougou en 2013.....	25
Tableau 8: Situation de l'enseignement secondaire dans la commune rurale de Moussodougou en 2013 .....	26
Tableau 9 : Formation sanitaire et desserte dans la commune rurale de Moussodougou .....	26
Tableau 10 : Localisation et état physique des services déconcentrés dans la commune rural de Moussodougou .....	28
Tableau 11 : Situation des rendements dans la commune de Moussodougou (kg/ha) pour la saison 2012/2013.....	31
Tableau 12 : Programme d'activité pour la campagne agricole 2007-2008 dans la commune de Moussodougou (ha).....	31
Tableau 13 : Estimation de la production des cultures pour la campagne 2007-2008 dans la commune de Moussodougou.....	32
Tableau 14 : Effectif estimé du cheptel par département en 2013 (en unité de tête). .....	33
Tableau 15 : Liste des conseillers de la commune de Moussodougou.....	35
Tableau 16 : Objectifs et résultats attendus.....	45
Tableau 17 : Planification des actions 2014-2018 de la commune rurale de Moussodougou .	47
Tableau 18 : Plans de financement des actions 2014-2018 de la commune rurale de Moussodougou .....	55
Tableau 19: Plan de financement de la première année .....	59
Tableau 20 : Situation des services déconcentrés de la commune .....	64

## **LISTE DES CARTES :**

Carte 1: Situation de la commune de Moussodougou dans la région des Cascades .....	13
Carte 2: Le réseau hydrographique de la commune de Moussodougou .....	17
Carte 3: L'occupation des sols dans la commune de Moussodougou.....	18
Carte 4 : Les différentes infrastructures socio économique de la commune de Moussodougou .....	30

## ***AVANT PROPOS***

Le présent document intitulé actualisation du Plan Communal de Développement de Moussodougou est le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires soucieux du développement économique et social de ladite localité.

Il a été actualisé avec le soutien financier du deuxième Programme National de Gestion des Terroirs/ phase II (PNGT2-II) et avec l'appui technique du Bureau Géographique du Burkina.

Le document présente l'état des lieux actualisé de la commune en termes d'atouts et de contraintes en prenant en compte les aspects suivants :

- Le cadre administratif ;
- Le milieu physique ;
- L'occupation et la gestion de l'espace ;
- Les activités économiques ;
- Les infrastructures et équipements ;
- La gouvernance locale.
- La vision et la stratégie générales de développement de la commune ;
- Les actions prioritaires et les mesures pour accompagner leur mise en œuvre.

En somme, le document fait le point de la situation actualisée de la commune à travers une description des différents domaines ou secteurs d'activités nous permettant en conséquence d'avoir une nouvelle vision de notre commune.

Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer ma gratitude à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à son élaboration. Je tiens en particulier à remercier le PNGT2-II pour son soutien financier et le bureau d'études BGB/Méridien pour son appui technique.

Mes remerciements vont également à l'endroit de la commission ad' hoc, des partenaires au développement, des responsables des différentes communautés religieuses et coutumières et des services techniques.

***LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUSSODOUGOU***

# INTRODUCTION

## ➤ Contexte et justification

La décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale.

Le Burkina Faso s'est véritablement engagé dans le processus de la décentralisation depuis 1991 avec l'adoption de la Constitution du 2 juin 1991 qui consacre la division du territoire en collectivités territoriales.

A partir de 2004, le gouvernement a opté pour une communalisation intégrale du pays par l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales. Son application a vu la création de 302 communes rurales.

Le Code prévoit la responsabilisation totale des communautés de base, impliquant le fait que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes (Conseil Municipal et Conseil Régionaux).

L'opérationnalisation de ce principe est que les communes ont la responsabilité :

- De l'élaboration des plans communaux de développement,
- De la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent.

La planification locale se définit comme la construction d'une vision commune ou concertée entre les acteurs concernés en vue de la définition d'objectifs communs et négociés. Elle permet d'identifier, de quantifier et de prévoir la mise en œuvre des activités et la gestion concertée des ressources sur une durée déterminée dans un espace donné.

Cette planification locale obéit à des principes et à des règles bien établis contenus dans le document guide méthodologique d'élaboration du plan communal de développement.

Ainsi, depuis 2008 et 2009 plusieurs communes ont élaboré leurs plans communaux de développement selon les directives du guide méthodologique de planification locale. La mise en œuvre de ces plans pendant les cinq dernières années a révélé certaines limites et a conduit à une relecture du guide en 2012 pour intégrer des thématiques qui étaient insuffisamment prises en compte. De nouveaux défis se posent également aux communes rurales dont elles

doivent faire face. Pour ce faire, il s'avère nécessaire pour celles ci de relire leur PCD afin de les actualiser et de prendre en compte ces nouveaux défis. Il s'agit notamment :

- De l'aspect genre,
- Du VIH/ Sida,
- De la notion de changement climatique,
- Du développement local.

### ***Objectif principal***

L'objectif principal de la mission est d'actualiser les PCD afin de prendre en compte les éléments nouveaux qui permettront de mieux planifier les actions et d'assurer un développement harmonieux et durable des communes.

### ***Objectifs spécifiques***

Plus spécifiquement, cette mission devra permettre :

- D'accompagner les communes à tirer les leçons et insuffisances du PCD en fin de validité afin d'identifier et d'évaluer les nouveaux défis de la commune et les besoins actuels de leurs populations ;
- D'ajuster, de manière consensuelle, la vision de développement de la commune, si de besoin en vue de définir des objectifs pertinents pour les cinq prochaines années ;
- De déterminer et quantifier, de manière réaliste, les résultats à atteindre, les actions à mener ainsi que les ressources nécessaires pour l'atteinte des résultats ciblés.

### ***Résultats de la mission et les produits attendus***

- Un rapport de diagnostic de la commune ;
- Un Plan Communal de Développement actualisé élaboré selon le guide méthodologique de planification locale révisé ;
- Des acteurs locaux imprégnés de la méthodologie de la planification locale et maîtres de leur plan de développement communal.

#### **➤ La méthodologie d'élaboration**

Pour atteindre les objectifs assignés à l'étude, l'approche méthodologique utilisée a été une approche participative qui prend en compte tous les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de développement de la commune. Le présent Plan Communal de Développement



de la commune de Moussodougou est le fruit d'une approche qui puise ses éléments dans la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) et dans d'autres outils classiques de diagnostic. La démarche méthodologique a comporté les étapes suivantes:

### **La phase préparatoire**

Deux activités essentielles ont été menées au cours de cette phase. Il s'agit de la mise en place de la commission ad hoc, de l'atelier de cadrage et de lancement.

L'atelier de cadrage du processus d'élaboration du PCD a été présidé par le premier adjoint au maire de la commune et animé par le bureau d'études. Cet atelier auquel ont participé les membres de la commission ad hoc et des personnes ressources visait les objectifs suivants :

- Informer les citoyens sur les enjeux de l'actualisation du plan et son contenu ;
- L'identification des centres d'animation par zones (regroupement de plusieurs villages par grappe pour le diagnostic participatif et le recueil des attentes des villages ;
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles ;
- Sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'actualisation du plan communal de développement et surtout de sa mise en œuvre ;
- L'établissement d'un calendrier de travail.

### **La phase de diagnostic**

La phase de diagnostic a consisté à l'animation de séances de diagnostics participatifs par grappe de villages. Pendant la même période, la collecte de données de base actualisée s'est faite auprès de personnes ressources, dans des services déconcentrés et des projets et ONG intervenant dans la commune.

### **La phase de restitution du diagnostic et de planification et de rédaction du plan**

C'est la troisième étape du processus d'actualisation du PCD. Son objectif était d'établir une situation de référence de la commune en termes de forces, faiblesses, opportunités, menaces. Elle a consisté à la restitution des informations collectées et à leur précision avec les acteurs. Cette phase découle des résultats du diagnostic mené à la phase antérieure.

Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières de la commune et des différentes normes sectorielles, il a été alors procédé à un arbitrage sur l'ensemble des actions

soumises à l'actualisation. Les actions retenues ont fait ensuite l'objet d'une programmation dans le temps (programmation année par année) et dans l'espace (localisation).

Après la planification des actions, il a été procédé à la rédaction du rapport provisoire du Plan Communal de Développement.

### **La phase de validation**

Le rapport provisoire du Plan Communal de Développement actualisé a été restitué à l'ensemble du conseil municipal et de la commission ad hoc qui l'ont validé. Ils ont fait des observations et des amendements. Ces observations ont été prises en compte pour la rédaction du rapport final.



***PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DE  
LA COMMUNE DE MOUSSODOUGOU***

## ***1- PRESENTATION DES CADRES ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE***

La commune rurale de Moussodougou comprend quatre villages à savoir DIAMON, KOLOKOLO, MODON et MOUSSODOUGOU qui est le chef lieu de la commune. Elle s'étend sur 296 km<sup>2</sup>. Elle est limitée à l'Ouest par les communes de SAMOGOHIRI, de SINDOU et de WOLONKOTO, au Nord par les communes de ORODARA chef lieu de la province du KENEDOUGOU et de KOURINION, à L'Est par les communes de BEREGADOUGOU et de TOUSSIANA , au SUD par la commune de BANFORA.

### **1.1- Situation géographique :**

La commune de Moussodougou est située à 58 km et au Nord de BANFORA chef lieu de Province de la COMOIE sur la nationale N°11 (Banfora-Orodara- Frontière du Mali).

A l'instar de la région des cascades, elle est située à l'extrême Sud-Ouest du Burkina Faso.

### **1.2- Milieu physique**

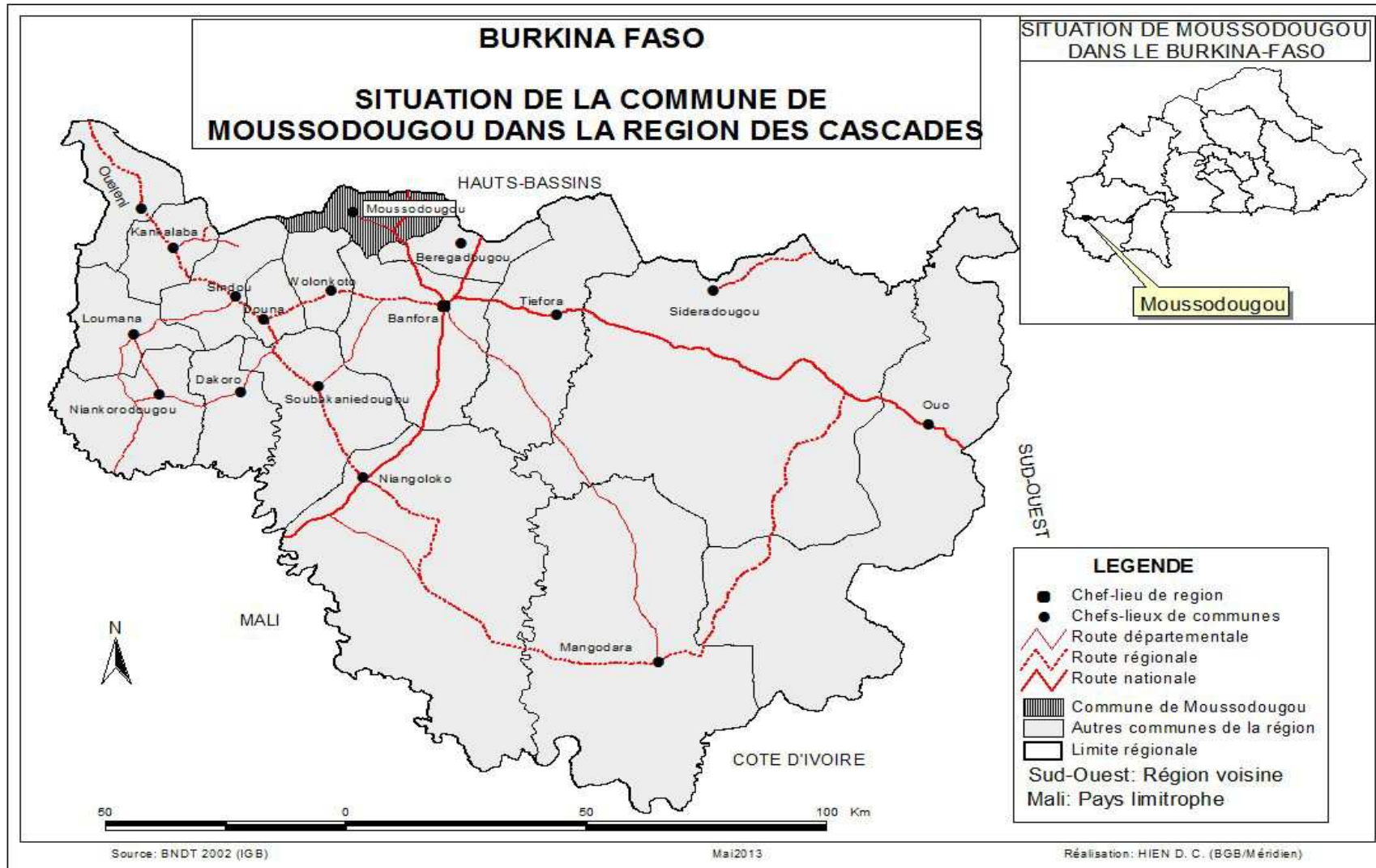
#### **1.2.1- Le relief**

La région des Cascades est assez accidentée surtout dans la partie Ouest. En effet la commune de Moussodougou est constituée de chaînes de collines occupant une très grande partie de l'espace du terroir. Les deux chaînes les plus importantes sont localisées au Sud-Est du terroir ( Tandaly et Karo)

#### **1.2.2- Le climat**

- Le climat de la commune comme celui de toute la région des Cascades, connaît un climat de type Sud-soudanien délimité au Nord par l'isohyète 900 mm et au Sud par l'isohyète 1200 mm. Les précipitations sont concentrées sur une grande partie de l'année ; c'est la saison hivernale qui s'étend d'Avril à Octobre. Les mois les plus pluvieux sont Août et septembre. La saison sèche occupe le reste de l'année (Novembre à Mars). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17° et 36°.

Carte 1: Situation de la commune de Moussodougou dans la région des Cascades



#### - Problématique des changements climatiques dans la commune

A l'instar du Burkina Faso, la commune est de nos jours, sujette aux manifestations des changements climatiques. Celles-ci se manifestent par une survenue plus tôt ou plus tard des pluies, un allongement de la période sèche en hivernage, la tombée de grandes averses en hivernage ainsi que des périodes de jours secs durant la même période.

Dans l'ensemble, ces manifestations sont observées et vécues par les populations mais celles-ci ne s'y réfèrent pas dans le cadre de leurs besoins vitaux (productions agricoles, modes de construction de l'habitat, etc.). Ainsi, il n'existe pas dans la commune d'initiatives en vue d'intégrer cette nouvelle donnée dans les pratiques de la population. Cette situation s'explique par l'absence d'informations chez les populations sur le phénomène. Néanmoins, certaines activités de CES/DRS sont de nature à contribuer à l'atténuation de certains effets des changements climatiques même si ces actions ne sont pas mises en œuvre à cet effet.

A l'échelon de la commune, il serait ambitieux d'envisager des actions de lutte contre les changements climatiques. Cependant, la commune est invitée à mettre en place des actions en vue de gérer les impacts de ces changements. Ces actions devront s'intéresser à plusieurs aspects dont la sécheresse, la qualité des eaux, la prévision des inondations, la prolifération des maladies vectorielles telles que le paludisme, etc. Dans l'ensemble, les actions à envisager dans le contexte des changements climatiques sont de deux types dont celles permettant de réduire les effets néfastes des changements climatiques et celles permettant de mieux bénéficier des aspects positifs qui pourraient en découler.

Compte tenu de la faiblesse des ressources financières de la commune, il serait difficile d'opter pour les mesures d'adaptation réactives qui interviennent à l'occasion des sinistres. Ainsi, l'on optera pour les mesures anticipatoires moins coûteuses à long terme et plus efficaces. Parmi ces actions l'on pourrait par exemple retenir :

- Les plantations d'arbres en vue de réduire le ruissellement de l'eau de pluie ;
- La sensibilisation des populations et des responsables des OP sur l'importance de constituer des forêts villageoises et communales ;
- La sensibilisation sur les aménagements sommaires exemplaires ;
- La formation des responsables communaux sur la gestion des risques ;
- La mise en place de mesures d'accompagnement ou de prises en charge des populations vulnérables de la commune (personnes âgées, enfants, femmes, personnes à santé fragiles etc.) ;
- La réalisation d'études approfondies permettant d'évaluer la vulnérabilité de la commune aux changements climatiques.

### 1.2.3- Les ressources en eau

La bonne pluviométrie de la commune tout comme dans l'ensemble de la région contraste avec l'insuffisance des ouvrages de maîtrise d'eau. La commune de Moussodougou est traversée par le fleuve Comoé ou est érigé un barrage en amont qui sert de réservoir d'une part pour alimenter en eau les champs de canne à sucre de la SN-SOSSUCO et d'autre part la ville de Banfora. Pour ce faire toute activité sur les berges y est interdite. Par ailleurs la zone du village de Kolokolo est parcouru par trois cours d'eau (Kalari, Didi et Sougouli) qui sont les affluents d'un fleuve et qui s'assèchent rapidement.

La desserte en eau de la commune s'établit comme suit :

**Tableau 1: Desserte en eau potable de la commune de Moussodougou**

Localités	Forages fonctionnels	Puits fonctionnels	Retenues d'eau
Diamon	04	00	00
Kolokolo	03	15	00
Mondon	08	17	00
Moussodougou	08	67	01
<b>TOTAL COMMUNE</b>	<b>23</b>	<b>99</b>	<b>01</b>

Source : Statistiques du Point focal hydraulique, Moussodougou, Mai 2013

### 1.2.4- Les ressources en sols

Les sols rencontrés dans la commune sont de 4 types :

- Les sols gravillonnaires, communément appelés « biédjoa » s'observent sur les collines et au flanc de celles-ci. Ce sont des sols pauvres et sont destinés à la culture de niébé, de sorgho, de sésame et d'arachide.
- Les sols à cuirasse qui sont très peu profonds. Sur ces sols impropres à l'agriculture souvent nus, l'espèce herbacée (*loudetia togoensis*) est la plus dominante.
- Les sols sablonneux ou « djimdjindjoa » sont infimes et très peu utilisés à cause de la médiocrité de leur valeur agronomique.
- Les sols limono-argileux ou « djiñoé » sont des sols mous, riches et constitués de limons. Ce sont des sols aptes à toutes les spéculations, mais sont fortement lessivés et localisés dans les quelques petits bas-fonds rencontrés dans les terroirs.

De façon générale les sols de la commune de Moussodougou comme ceux de Sidéradougou et Ouo et Kankalaba, sont aptes aux cultures pluviales et à la sylviculture. Les meilleurs sols sont argilo-sableux en surface. Il s'agit de vertisols sur des alluvions fluviales qui ont une valeur agronomique certaine.

Les zones longeant les cours d'eau sont marquées par des caractères d'hydromorphie. Le problème de disponibilité et de fertilité des terres ne se pose pas pour le moment dans la commune, toutefois il conviendrait d'entreprendre dès à présent des actions de conservation et de protection en prévision d'éventuelles émigrations qui pourraient s'observer.

L'occupation des terres en 2002 donnait 15,54% de la superficie de la commune aux sols de cultures et en jachères.

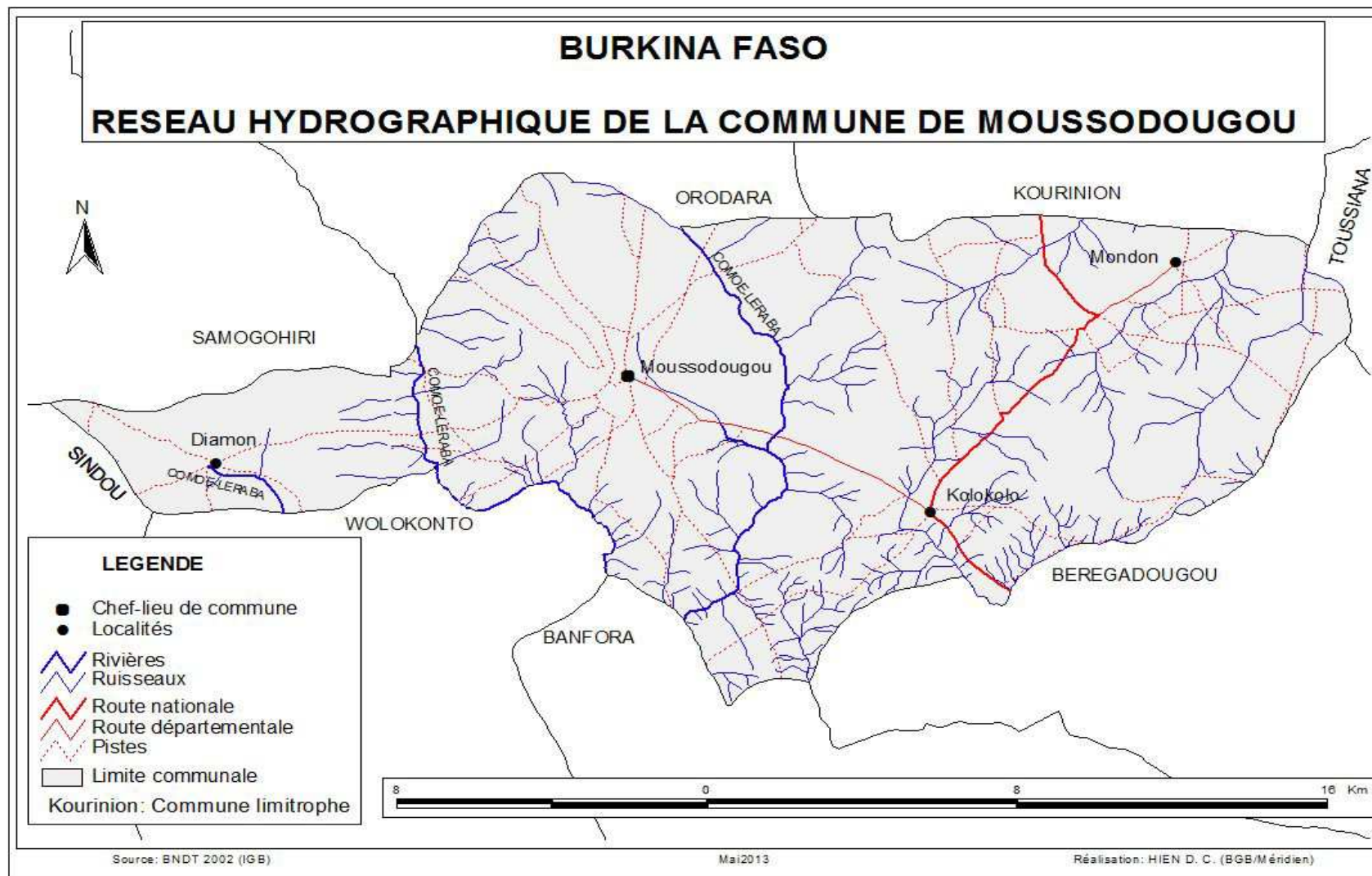
**Tableau 2 : Occupation des terres en 2002 dans la commune de Moussodougou**

NATURE	SUPERFICIE	
	M <sup>2</sup>	KM <sup>2</sup>
Sols de cultures et en jachères	46141226,26	46,14
Vergers	105781,05	0,11
Savane herbeuse	414400,46	0,41
Savane arbustive	149145378,31	149,15
Savane arborée	78654109,36	78,65
Forêt galerie	18396931,96	18,40
Plan d'eau	3208978,54	3,21
<b>TOTAL Commune</b>	<b>296066805,94</b>	<b>296,07</b>

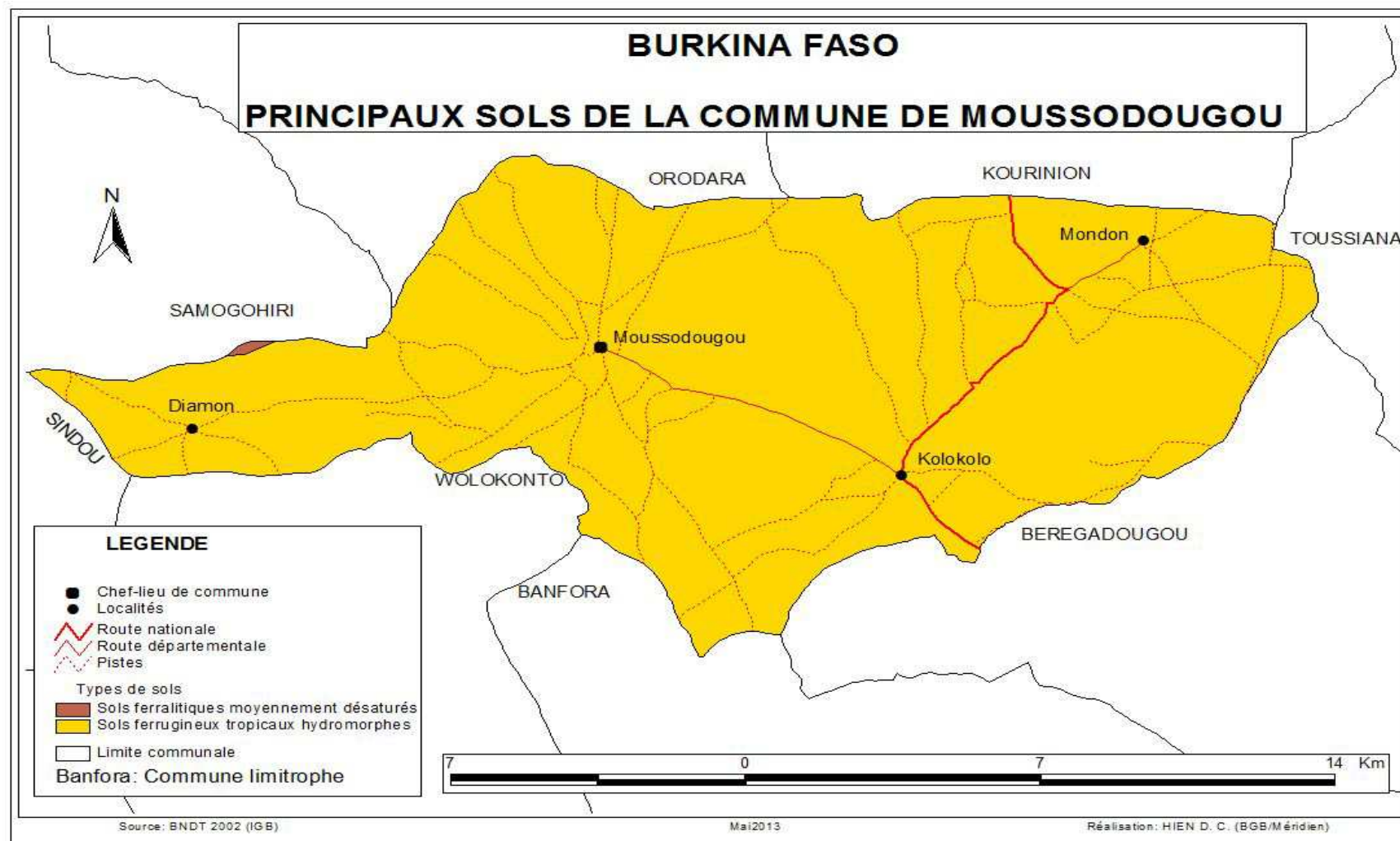
Source : IGB (BNDT)



Carte 2: Le réseau hydrographique de la commune de Moussodougou



Carte 3: L'occupation des sols dans la commune de Moussodougou



### 1.2.5- Les ressources végétales

La végétation du terroir de la commune de Moussodougou est caractérisée par une savane arbustive dense à dominance de Combretum Sp, Koko Niékou, Bouya, Tjèla, Monkou, Mangola, Milè, Vouhé. Une grande partie de l'espace du terroir est inexploitée (présence de gros cailloux ou de curasse) et constitue en plus des jachères un capital floristique très important. En fonction des différentes zones, les espèces végétales suivantes dominent dans les formations végétales comme dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3 : Espèces végétales rencontrées dans la zone de Moussodougou**

ZONES	PRINCIPALES ESPECES VEGETALES
Champs	Vittelaria paradoxa, parkia biglobosa, Cussonia parkii, Bombax costatum, Mangifera indica, CitrusSp, Pennicetum Sp, Chiendent, Anacardium occidentale, Khaya senegalensis, .....
Brousses (jachères, galeries forestières ; zones impropres à l'agriculture)	Daniela Oliveri, Detarium microcarpum, Giura senegalensis, Saba Sp, Pilostigma Toningui, Choclopermum, Accacia Sp, Lannea Sp, Anoma senegalensis, Khaya senegalensis, Andropogon Sp, Pennicetum Sp, Loudetia Togoensis,.....
Habitations	Borassus Aethiopicum, Mangifera indica, Bombax Costatum, Khaya senegalensis, Parkia biglobasa, Vittelaria paradoxa, Pennincetum Sp,
Long des cours d'eau	Bambou, Palmier, Saba Sp, Andropogon, Chiendent

Source : Plan de gestion du terroir de Kolokolo

En plus de ces différentes espèces, il faut signaler les peuplements de rôniers et les différents vergers de manguiers, d'anacardiens et d'agrumes, plantés et entretenus par les paysans de la commune.

### **1.2.6- La faune**

Du fait de la pression foncière peu forte (présence de collines difficilement exploitables), la commune peut être toujours considérée comme zone giboyeuse. En effet, elle abrite une gamme assez importante et variée d'espèces fauniques dont : les perdrix, pintades sauvages, rats, agoutis reptiles, singes, porcs-épics, biches, phacochères, antilopes, etc.

Cependant, ces ressources fauniques sont en pleine disparition, du fait des feux de brousse, des systèmes d'exploitation extensifs (transhumance, culture itinérante sur brulis etc.) et de l'assèchement des cours d'eau. Des dispositions doivent être urgemment prises pour conserver et protéger cette ressource naturelle qui est un atout indéniable en matière de protection de l'environnement.

### **1.2.7- Les ressources halieutiques**

La pêche constitue une activité importante dans la commune. Elle est favorisée par un réseau hydrographique assez dense dont le plus important est la Comoé qui offre un plan d'eau de 600 ha et des potentialités intéressantes en matière de pêche et de pisciculture.

En ce qui concerne la production des ressources halieutiques, on note depuis juin 1992 l'existence d'un groupement de pêcheur dénommé « ROUAMBA ». Les espèces les plus répandues et d'intérêt économique sont : les cichlidae (tilapia), les heterotis, le mormyridae, les mochokidae, les cyprinidae, claridae, les choracidae et les capitaines.

Les problèmes rencontrés par le groupement sont entre autres :

- L'existence de pêcheurs clandestins, s'adonnant à la pêche des petits poissons ;
- La proximité des champs de cultures occasionnant au fil du temps l'ensablement du barrage ;
- Le manque de bassin pour la culture des poissons ;
- Le manque de matériels adéquats de pêche ;
- L'absence de professionnalisme par manque de formation appropriée et adéquate.

**Tableau 4 : la production (kg) des ressources halieutiques de quelques espèces en 2012**

<b>Espèce</b>	<b>Quantité (kg)</b>
Capitaine	2528,1
<i>Clarias sp</i>	483,5
<i>Sardine chamcidae</i>	-
<i>Heterotis niloticus</i>	354
<i>Momyridae</i>	-
<i>Sinogo-jiguè S</i>	-
<i>Synodontis spp</i>	-
<i>Oreochromis niloticus</i>	1419,1
<i>Tilapia sp</i>	7682,9
<i>Labéo sp</i>	65,5
<b>Total</b>	<b>12533,1</b>

Source : SDEDD Moussodougou, Mai 2013

Pour l'année 2012, la production halieutique toutes espèces confondues est estimée à 12533,1 kg.

### **1.3- Milieu humain :**

#### **1.3.1- Historique du peuplement et organisation sociale**

La commune rurale de Moussodougou est majoritairement composée de Turka, qui sont venus du Ghana actuel et s'installèrent dans la région de Banfora. Les principaux groupes ethniques sont les Goins, les Komono et les Turka. Les Turka, au 18<sup>e</sup> Siècle, gagnèrent les falaises de Banfora, se fixèrent dans la plaine de Lokono, sous la conduite de Télé Koné, puis enfin progressèrent vers Bérégadougou. Aujourd'hui, on les rencontre à Bérégadougou, Fabédougou et Moussodougou.

Moussodougou doit son nom aux envahisseurs de l'Almamy Samory TOURE qui lors de ses conquêtes a eu une opposition stratégique des hommes du village.

En effet, ayant appris l'évolution guerrière de Samory, les hommes valides se sont retirés de la ville pour tendre un piège dans un village nommé Bodadiougou. Les vieux et les enfants restés au village se sont déguisés en femme pour éviter d'être massacrés. A son arrivée, la troupe d'envahisseurs a été déçue de ne pas rencontrer de résistance et a dit en dioula que

c'est un village uniquement de femmes. Par la suite, et dans sa progression elle a été surprise et cueillie à l'entrée du village de Bodadiougou où elle a subi une défaite sanglante.

Toujours dans son expansion coloniale une partie de la troupe de Samory s'est opposée à une résistance acharnée au niveau du village de TCHION, actuel village de Kolokolo nommé sous l'effet de la colère comme tel par la troupe d'envahisseurs, en leur disant en dioula « mogo kolo nu nu ».

Cependant, ce sont les Turka qui ont tenté d'envahir la partie nord de la présente commune qui était habitée par des Samogho et qui ont résisté en disant « on n'a pas peur des envahisseurs » en samo « Djon mougora » ce qui est devenu le village de DIAMON habitée par une forte communauté de Samogho qui cohabite avec des Turka.

En d'autre terme, la population Turka est la communauté guerrière qui a résisté à l'envahisseur pour demeurer dans son terroir.

La vie de la communauté se caractérise par des liens de solidarité interfamiliale et inter lignagère et la question matrimoniale est centrale dans le jeu des échanges interpersonnels et économiques.

Le mariage est beaucoup plus un contrat entre deux familles qu'une union de deux personnes. C'est pourquoi, il fait l'objet d'une très grande socialisation (nombreux rites et rituels, longues négociations etc.).

Pour tous les peuples de la province, le mariage est certainement une des plus grandes institutions. Il met en jeu tous les liens de solidarité aussi bien morale que matérielle. C'est à cette occasion que de manière ostentatoire, la famille du marié (en fait, son oncle) fait montrer de son aisance. La procédure de mariage est très coûteuse et longue : Elle commence à l'âge moyen de douze ans chez les Turka où le fiancé et sa famille sont tenus à des dépenses strictement prescrites.

Chez les Turka, la femme constitue un enjeu important : on a le sentiment que sans elle, il n'y aurait aucune motivation au travail de la part des cadets.

En effet, ces derniers doivent travailler dans le champ des parents de leur fiancée, jusqu'à la célébration du mariage.

La femme participe de son côté aussi à tous les travaux champêtres. Jeune fille, elle cultive dans le champ de son père ou de ses frères ; mariée, elle évolue sous le couvert de son mari et elle ne peut bénéficier directement d'une propriété que par l'intermédiaire de celui-ci. Toutefois, elle n'en est pas propriétaire et on peut la lui retirer à tout moment.

Même si la femme, dans la société, demeure sous plusieurs aspects soumise à l'autorité maritale, elle peut prendre des initiatives dans le domaine économique. Elle peut ainsi faire de l'artisanat et du commerce.

L'unité politique et administrative est le village, placé sous l'autorité d'un Chef de terre à la fonction politico-religieuse. A quelques nuances près, le Chef de terre assure partout les fonctions de prêtres de la communauté villageoise, de gérant du domaine foncier et de la paix dans le village.

Le Chef de terre n'exerce nullement d'autorité coercitive et n'est rangé dans aucune hiérarchie de domination. Les notions d'aristocratie sociopolitique, de noble et de caste sont généralement absentes dans ces sociétés.

Chez les Turka, c'est le neveu (aîné des enfants mâles de la sœur) qui hérite directement de son oncle. Dans ce cas (héritage direct), le neveu vient s'installer chez son oncle dont il prend tout (terre, troupeaux, argent etc.). Les enfants du défunt n'ayant droit qu'à ce que leur père leur a cédé de son vivant.

Jusqu'à nos jours, les Turka ont pu conserver certaines valeurs traditionnelles. L'actuel chef de village de Moussodougou est éminemment puissant et craint dans la localité.

Les nouvelles religions importées cohabitent avec en toile de fonds la pratique soutenue de l'animisme.

Le régime foncier de type traditionnel, tire ses fondements du droit coutumier. Il s'appuie sur les règles et normes selon lesquelles la terre appartient au chef de terre, chargé de trancher les litiges.

De nos jours, il existe une appropriation lignagère des terres. Pour obtenir une terre pour la culture, le demandeur peut s'adresser au propriétaire terrien sans contre partie financière, mais ce dernier doit en informer le Chef de terre.

### 1.3.2- Les Caractéristiques démographiques :

La commune rurale de Moussodougou qui est constituée par les limites de l'ancien département avait une population estimée en 1996 à 6 865 habitants et en 2006 à 10 440 habitants soit une augmentation 3 579 habitants ou plus de 52,13% en 10 ans :

La densité de la population passe de 23,19 hbts/km<sup>2</sup> en 1996 à 35,28hbts/km<sup>2</sup> en 2006 contre une densité moyenne au niveau national de 37 hbts/km<sup>2</sup>.

Le recensement de 2006 au niveau de la commune donne une population totale de 10 440 habitants avec 4 729 hommes et 5 711 femmes soit un taux de féminité de 54,70%.

**Tableau 5 : Évolution de la population dans la commune de Moussodougou**

COMMUNES OU DEPARTEMENTS	RGPH 1996			RGPH 2006						
	Pop total	Hommes	Hemmes	ménages	Pop total	Hommes	Femmes	% femmes	Nbre d'hoes pr 100 fes	TX CROIT [96-06]
MOUSSODOUGOU	6 865			1530	10440	4729	5711	54,70	83	4,28
COMOE	241 376	117 011	124 365	67732	407528	201453	206075	50,57	98	5,38
LERABA	92 927	43 920	49 007	19470	124280	59915	64365	51,79	93	2,95
REGION	334 303	160 931	173 372	87202	531808	261368	270440	50,85	97	4,75
PAYS	10 312 609	4 970 882	5 341 727	2360126	14017262	6768739	7248523	51,71	93	3,12

Source : INSD/RGPH 2006/ DREP, Cascades



## 1.4- Situation des infrastructures

### 1.4.1- Les infrastructures scolaires et de formation

Tableau 6 : Situation des infrastructures de l'enseignement primaire dans la commune de Moussodougou

Localités	Ecoles	Nombre de classes
Diamon	1	03
Djon	1	01
Djankoa	1	02
Kolokolo	1	06
Kossougou	1	02
Mondon	02 (01 publique et 01 privée)	11 (06 publiques et 05 privées)
Moussodougou	03 (02 publiques et 01 privée)	17 (13 publiques et 04 privées)
<b>TOTAL COMMUNE</b>	<b>10 (08 publiques et 02 privées)</b>	<b>42 (33 publiques et 09 privées)</b>

Source : CEB Moussodougou, Mai 2013

Le tableau montre qu'au niveau du village de Moussodougou, on note 17 classes et celui de Mondon compte 11 classes. Le village de Kolokolo dispose de 6 classes et celui de Diamon dispose de 3 classes. Il faut noter qu'il ya des écoles à normaliser et d'autres sont à réfectionnées à cause de la vétusté des bâtiments.

Tableau 7: Situation de l'enseignement primaire dans la commune rurale de Moussodougou en 2013

Localités	Nbre d'écoles	Garçons scolarisés	Filles scolarisées	Total scolarisés	Effectif au CP1	Admis au CEPE en 2012
Diamon	01	31	49	80	-	08
Djon	01	17	30	47	47	-
Djankoa	01	39	41	80	37	-
Kolokolo	01	184	136	320	55	30
Kossougou	01	39	39	78	38	-
Mondon	02	262	222	484	93	20
Moussodougou	03	555	508	1063	172	42
<b>Moussodougou Commune</b>	<b>10</b>	<b>1127</b>	<b>1025</b>	<b>2152</b>	<b>442</b>	<b>100</b>

Source : CEB Moussodougou, Mai 2013

A la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que le taux d'achèvement au primaire est de 22,62%, ce qui dénote une déperdition scolaires dont les raisons résident dans les grossesses précoces et le mariage forcé.

Tableau 8: Situation de l'enseignement secondaire dans la commune rurale de Moussodougou en 2013

Localités	Etablissements	Garçons scolarisés	Filles scolarisées	Total scolarisés	Effectif en 6 <sup>ème</sup>	Admis au BEPC
Moussodougou	Lycée Départemental	218	103	321	133	37/62
<b>TOTAL COMMUNE</b>		<b>218</b>	<b>103</b>	<b>321</b>	<b>133</b>	<b>37</b>

Source : Lycée Départemental de Moussodougou, Mai 2013

Le lycée départemental de la commune a un effectif total de 321 élèves dont 218 garçons et 103 filles. Les classes de sixième comptent à elles seules plus de 41% de l'effectif total des élèves du lycée.

A compte des résultats scolaires, il faut noter le lycée a enregistré 37 admis au BEPC au titre de la session précédente avec un taux d'achèvement de 11,52%. Au regard de ces chiffres on peut dire que la situation de l'enseignement connaît des problèmes à l'instar des autres secteurs d'activités dans la commune.

#### 1.4.2- Les infrastructures sanitaires

Au Burkina Faso la stratégie des soins de santé primaires a pour but la maîtrise des problèmes de santé communautaire. Les CSPS, les CMA, Les CHR et les CHN constituent les 4 niveaux du réseau sanitaire.

La situation des infrastructures sanitaires au niveau de la commune rurale de Moussodougou se présente comme suit :

Tableau 9 : Formation sanitaire et desserte dans la commune rurale de Moussodougou

LOCALITE	CMA	CSPS	Distance moyenne à une FS (km)	Observations
<b>Diamon</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	
<b>Kolokolo</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>07</b>	
<b>Mondon</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>CSPS sous équipé en lits et en médicaments dans le dépôt</b>
<b>Moussodougou</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL COMMUNE</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	

Source : Donnée de terrain, mai 2013

La situation de l'implantation des formations sanitaires n'est pas satisfaisante au regard du problème d'enclavement interne de la commune occasionnant une inaccessibilité surtout du village de Diamon à une quelconque formation sanitaire dans la localité. Les soins médicaux des populations de ce village sont assurés par une formation sanitaire relevant d'un village de la commune voisine de wolokonto.

Il faut noter que l'ensemble des formations sanitaires rencontrent de multiples difficultés

- Absence de financement extérieur du plan d'action du COGES,
- Vétusté des bâtiments du CSPS,
- Insuffisance de logement pour le personnel,
- Insuffisance de lits d'hospitalisation,
- Insuffisance de financement pour la réalisation de certaines activités sanitaires,
- Vétusté du matériel médico-technique,
- Cas de grossesse précoce chez les jeunes filles.

#### **1.4.3- Les équipements marchands (marchés et boutiques)**

Dans tous les villages de la commune il n'y a pas un marché digne de ce nom bien qu'il existe des jours de marché tournant de 5 jours. Les populations fréquentent et vendent plus dans les marchés environnants comme à Bérégadougou et Orodara. Néanmoins, il existe des étalagistes dans chaque localité pour les besoins courants.

#### **1.4.4- Les infrastructures de sport, de loisirs et de culture**

Le sport est très faiblement développé dans la commune avec l'existence de terrain de fortune tenant lieu de terrain de football dans chaque localité. Le chef lieu de la commune Moussodougou ne dispose d'aucune infrastructure culturelle. Cependant le village de Mondon dispose d'un centre culturel sans clôture mais bien équipé en matériel vidéo pour des activités culturelles.

#### **1.4.5- Les institutions financières**

La commune rurale dans sa totalité ne dispose d'aucune institution financière pour une transaction quelconque ou une sécurisation des fonds qui peuvent provenir de l'exploitation de nombreux vergers fruitiers existants dans la localité. Cette situation pourrait certainement s'expliquer par un manque total dans toute la commune de structures de sécurités (gendarmerie ou police). Il n'y a que des agents du FAARF et des caisses populaires qui s'y

rendent par moment et de façon irrégulière pour tenter de mener des activités à l'endroit des femmes.

#### **1.4.6-Les infrastructures administratives et les institutions publiques**

Le processus de déconcentration administrative a précédé celui de la décentralisation. Avec l'effectivité de la décentralisation, la commune rurale de Moussodougou bénéficie sur place de bien de structures déconcentrées de l'Etat à l'instar de beaucoup de communes rurales.

La réalité du processus de déconcentration est tout autre à Moussodougou pour des raisons liées selon les dires, à une difficile cohabitation du pouvoir traditionnel avec l'administration moderne.

**Tableau 10 : Localisation et état physique des services déconcentrés dans la commune rural de Moussodougou**

<b>STRUCTURE</b>	<b>SIEGE</b>	<b>ETAT</b>
Préfecture de Moussodougou	Moussodougou	Fonctionnel
CSPS de Moussodougou	Moussodougou	Fonctionnel
Commissariat de Moussodougou	Néant	Néant
CEG de Moussodougou	Moussodougou	Fonctionnel
Ecole de Moussodougou	Moussodougou	Fonctionnel
Ecole de Mondon	Mondon	Fonctionnel
Ecole de Kolokolo	Kolokolo	Fonctionnel
Ecole de Diamon	Diamon	Fonctionnel
Mairie	Moussodougou	Fonctionnel
Service Département de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources	Moussodougou	Fonctionnel
Service départemental des Ressources	Moussodougou	Fonctionnel
Service départemental de l'environnement et du Développement Durable	Moussodougou	Fonctionnel
CEB	Moussodougou	Fonctionnel

Source : Préfecture de Moussodougou, mai 2013

#### **1.4.7-Les infrastructures routières**

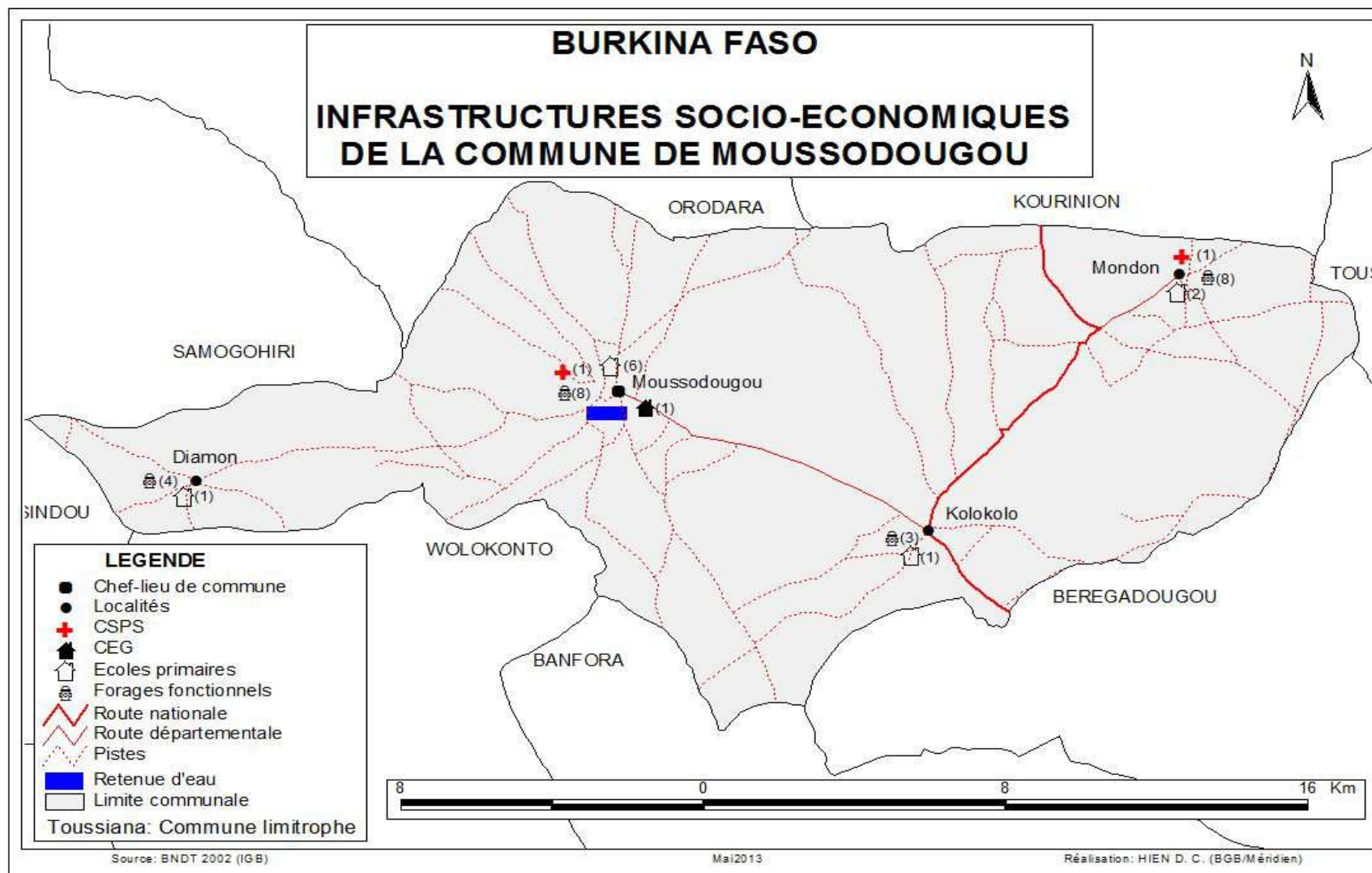
La commune est traversée par la route nationale N°11 qui passe par le village de Mondon.

La seule voie praticable en toute saison est la départementale reliant Mondon à Moussodougou en passant par Kolokolo (18 km). Elle relie le chef lieu de la commune à la

nationale N°11 et permet son accessibilité au chef lieu de la province de la Comoé (Banfora) et celui du Kéné Dougou (Orodara).

Hormis ce tronçon le reste de la commune est totalement enclavé surtout de l'intérieur. Il est difficile d'accéder au village de Diamon à partir des 3 autres villages de la commune. Il y a également le tronçon direct Moussodougou – Orodara de 18 km qui reste impraticable en toute saison et qui aurait plutôt raccourci la distance entre les deux localités.

Carte 4 : Les différentes infrastructures socio économique de la commune de Moussodougou



## 1.5- Les activités économiques

### 1.5.1- La production agricole

Selon la ZAT de Moussodougou, les rendements des spéculations se présentent comme suit :

**Tableau 11 : Situation des rendements dans la commune de Moussodougou (kg/ha) pour la saison 2012/2013**

Spéculation	Prévision	Réalisation
Mil	800	600
Sorgho blanc	-	-
Sorgho rouge	1500	800
Maïs pluvial	3500	3000
Niébé	800	700
Igname	25000	18000
Manioc	25000	18000
Arachide	900	700
Riz	4500	3500
Voandzou	700	600
Sésame	800	700
Patate	20000	15000

Source : ZAT Moussodougou, mai 2013

Selon l'UAT de Moussodougou les superficies à emblavées pour la campagne agricole 2012-2013 se présente comme suit :

**Tableau 12 : Programme d'activité pour la campagne agricole 2007-2008 dans la commune de Moussodougou (ha)**

Emblavures		Prévision	Réalisation
<b>Campagne sèche</b>			
	Maïs	12	15
	Manioc	95	105
	Niébé	00	00
	Arachide	00	00
	Patate	150	210
	Culture fruitière	2370	3100
	Culture maraîchère	10	07
<b>Campagne humide</b>			
			-
CEREALES	Sorgho blanc	-	-
	Sorgho rouge	400	325
	Mil	30	25
	Maïs	4000	3055
	Riz	500	470
	Fonio	150	110

RENTES	Coton	400	370
	Arachide	600	535
	Sésame	160	175
	Niébé	100	97
	Soja	00	02
	Vouandzou	200	208
	Tabac	-	-
VIVRIERES	Igname	40	33
	Patate	300	220
	Manioc	120	105
	Souchet	-	-
	Fabirama	-	-
ARBRES	Agrumes	250	210
	Manguiers	1000	1300
	Anacardes	1050	1070

Source : ZAT Moussodougou, mai 2013

La production escomptée pour la campagne 2012-2013 peut alors estimée comme suit :

**Tableau 13 : Estimation de la production des cultures pour la campagne 2007-2008 dans la commune de Moussodougou**

Spéculation	Production attendue (Tonnes)
Mil	-
Sorgho blanc	-
Sorgho rouge	360
Maïs pluvial	12000
Niébé	140
Igname	720
Manioc	1890
Arachide	420
Riz	2000
Voandzou	150

Source : ZAT Moussodougou, mai 2013

### 1.5.2- La production maraîchère

Le maraîchage est faiblement pratiqué dans la commune. C'est une politique choisie afin de conserver les berges du plus important plan d'eau qui y existe et qui alimente le chef lieu de la province (Banfora) et les périmètres irrigués de la SN-SOSUCO.



### 1.5.3- L'élevage

La zone est favorable à l'élevage. Tout comme au plan national et provincial, l'élevage est une importante source de revenu pour la commune. Les débats lors de l'animation ont montré l'importance de cette activité surtout avec la présence des peuhls dans toutes les localités de la commune.

Le cheptel est composé de caprins, d'ovins et de bovins mais également de volaille et l'effectif en 2013 se présente comme suit :

**Tableau 14 : Effectif estimé du cheptel par département en 2013 (en unité de tête).**

	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Volailles
Moussodougou	7935	2668	8169	95	1827	62982
<b>Total Province</b>	<b>561812</b>	<b>149733</b>	<b>147374</b>	<b>1597</b>	<b>43057</b>	<b>811078</b>

Source : ZATE, Moussodougou, mai 2013

Les principales contraintes de l'élevage dans la commune sont essentiellement le rétrécissement des espaces réservés au pâturage au profit de l'extension des champs, le manque de points d'eau pour l'abreuvement.

### **1.6- Les acteurs du développement dans la commune rurale de Moussodougou**

En général les acteurs sont compris comme les intervenants structurés (ONGs, Associations, Projets). Nous proposons d'inclure dans cette nomenclature la commune avec ses conseillers, les services techniques déconcentrés dans leur rôle d'accompagnement, la société civile. Cet élargissement des acteurs répond au mieux à la vision participative faite de responsabilisation dans des perspectives de développement bien compris et partagé. Chaque acteur ayant sa partition à jouer.

Dans la localité on peut noter deux associations organisées à savoir :

- Le groupement de séchage de mangue de Moussodougou : Le groupement de séchage de mangue de Moussodougou dont la mise en place a été suscitée par l'association WOUOL dont le siège se trouve à Bérégadougou. ; le groupement fonctionne comme une antenne de l'association à qui est reversée toute la production de séchage et qui se charge de l'exportation vers l'Europe.
- Le groupement « ROUAMBA » des pêcheurs qui a été créé en juin 1992 est composé actuellement de 26 membres. Il a un bureau actif de 6 membres. Ce

groupement rencontre un certain nombre de problème qui sont entre autre : l'existence de pêcheurs clandestins s'adonnant à la pêche des petits poissons, les cultures à proximité des rives entraînant en saison pluvieuse l'ensablement au fil du temps du barrage, le manque de bassins pour la culture de poisson et l'insuffisance de matériels de pêche.

Au-delà des activités politiques, le développement communal suppose un engagement des principaux responsables et agents chargés de la gestion de la commune pour la satisfaction des intérêts des populations.

Les conseillers sont par conséquent des animateurs de développement qui doivent expliquer les décisions communales, les justifier au besoin (lorsque les attentes de la base ne sont pas comblées).

Tout comme la plupart des communes du pays, le conseil municipal actuel de Moussodougou compte 20 conseillers dont 6 femmes, avec à sa tête un maire issu du parti CDP.

Sur les 20 conseillers, 2 conseillers ont le niveau supérieur, 4 ont le niveau secondaire, 8 ont le niveau primaire et 6 n'ont pas de niveau.

**Tableau 15 : Liste des conseillers de la commune de Moussodougou**

<i>N° Ordre</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Sexe</i>	<i>Date Naissance</i>	<i>Profession</i>	<i>Parti ou formation politique</i>	<i>Poste</i>	<i>Niveau d'instruction</i>	<i>Mandature</i>
01	SOURABIE Dominique	M	01/08/1961	Docteur Pharmacien	CDP	Maire	Supérieur	02
02	SOURABIE Bayéma	M	01/01/1974	Chauffeur	UNIR/PS	1 <sup>er</sup> Adjoint	Secondaire	02
03	OUATTARA Missa	M	01/01/1956	Cultivateur	CDP	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Primaire	02
05	SOURATIE Ramata	F	01/01/1978	Ménagère	CDP	Présidente/Commission Environnement et Développement Local	Secondaire	01
04	SOURABIE Arouna	M	01/01/1981	Cultivateur	CDP	Président /Commission Affaires Générales, sociales et Culturelles	Primaire	01
06	DIARRA Amara	M	01/01/1972	Pêcheur	UNIR/PS	Président /Affaires Economiques et Financières	Primaire	01
07	SOMBIE Abdoulaye	M	01/01/1956	Commerçant	CDP	Président/Commission Aménagement du Territoire Et Gestion Foncière	Primaire	01
08	HEBIE Aly	M	31/12/1950	Ingénieur Génie Electrique	CDP	Conseiller au Conseil Régional	Supérieur	02
09	SOURABIE Soungalo Kébi	M	31/12/1956	Fonctionnaire en Retraite	CDP	Conseiller au Conseil Régional	Primaire	01
10	SOURABIE Sibiri	M	01/01/1981	Photographe	CDP	Conseiller	Secondaire	02
11	SIRITIE KOROTOUMOU	F	01/01/1978	Ménagère	CDP	Conseillère	Secondaire	01
12	SIRITIE KOROTOUMOU	F	01/01/1976	Ménagère	CDP	Conseillère	Primaire	01
13	HEBIE Badiarmane	M	01/01/1969	Maçon	UNIR/PS	Conseiller	Sans Niveau	01
14	OUATTARA Mory	M	01/01/1960	Cultivateur	CDP	Conseiller	Sans Niveau	02
15	SOURABIE Tiémoko	M	01/01/1958	Forgeron	CDP	Conseiller	Primaire	01
16	SIRIBIE Lamoussa	M	01/01/1974	Pêcheur	UNIR/PS	Conseiller	Sans Niveau	01
17	KONE Diékounto	F	27/10/1978	Ménagère	CDP	Conseillère	Sans Niveau	01
18	OUATTARA Djénéba	F	01/01/1978	Ménagère	CDP	Conseillère	Sans Niveau	01
19	DIALLO Idrissa	M	12/11/1981	Employé de Commerce	PDS/METBA	Conseiller	Primaire	01
20	SOURATIE Fatouma	F	01/01/1973	Ménagère	UNIR/PS	Conseillère	Sans Niveau	01

Source : Maire de Moussodougou, mai 2013

## **1.7- Les ressources financières de la commune rurale de Moussodougou :**

Avec l'adoption du décret N° 2005-227/PRS, promulguant la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, le département de Moussodougou est érigé en commune rurale.

Le département est administré par un préfet. Depuis 2006, la commune est administrée par un maire et des conseillers démocratiquement élus. L'ordonnateur (maire) est responsable de l'élaboration du budget qu'il soumet au conseil municipal pour adoption. En décembre 2012 pour une deuxième fois, le mandat des conseillers ont été renouvelé avec de nouveaux défis en perspective.

Avec l'exercice du pouvoir, le premier budget de la commune fut adopté en 2007. Les données du budget primitif de l'année 2012, fait ressortir un budget global de 83 854 562 FCFA soit 28 980 373 FCFA de fonctionnement et 56 960 074 FCFA d'investissement.

## ***2- SYNTHESSES DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC***

### **2.1-Potentialités de développement de la commune rurale de Moussodougou**

L'atout majeur de la commune est la qualité agronomique des sols propices à la production agricole et l'arboriculture.

Il y a également que la commune est géographiquement située dans la zone sud-soudanienne, bénéficiant ainsi d'un climat favorable à une bonne pluviométrie (900mm à 1100mm d'eau) s'étalant sur une bonne période de l'année (Avril à Octobre).

Il y a la présence d'un grand barrage avec une grande capacité de réserve en eau s'étalant sur 600ha.

Il y a enfin la population avec une jeunesse dynamique qui a une réelle volonté de mener des actions de développement pour contribuer aux mieux être des populations et lutter contre la pauvreté.

### **2.2- Contraintes de développement de la commune rurale de Moussodougou**

Au regard de l'analyse tantôt faite la commune rurale de Moussodougou rencontre d'énormes problèmes dont entre autres :

### **A – La faiblesse de la capacité institutionnelle**

Cette situation est liée au manque d'expérience des élus et du manque de local approprié. On peut ajouter à cela l'insuffisance de personnel en nombre et en qualité. Jusque là la commune ne bénéficie que de dotation budgétaire sans ressource propre collectée.

### **B – L'enclavement de l'intérieur de la commune rurale de Moussodougou**

Il est très prononcé avec des pistes impraticables, rendant difficiles les échanges inter villages et les éventuelles évacuations sanitaires au regard des normes sanitaires en la matière. Certaines localités sont totalement isolées en période pluvieuse voire toute l'année.

### **C – L'insuffisance de disponibilité des eaux de surface**

Cela est une réalité qui ne permet pas à la population de mener des activités de contre saison. Il en est de même des points d'eau potable dont l'inégale répartition dans la commune peut occasionner des maladies et des épidémies.

### **D – L'insuffisance en infrastructures éducationnelles**

Les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont en dessous de la moyenne nationale. Ils sont dus à l'insuffisance d'infrastructures scolaires. Avec un nombre réduit d'école dans la commune, les autres localités sont obligés d'avoir des effectifs pléthoriques par classe. Ce qui n'est pas sans effet sur la qualité de l'enseignement et du taux de réussite aux différents examens.

### **E – L'insuffisance en infrastructure sanitaire :**

Les populations de beaucoup de localités sont dans l'incapacité d'une évacuation sanitaire conséquente et donc exposée à d'énormes pertes de vies humaines en cas de complication médicale ou d'épidémies compte tenu de la faiblesse des infrastructures sanitaires dans la commune et de l'enclavement interne de la commune.

### **F – La pauvreté de la population :**

Cette situation s'explique d'une part par le manque de source d'énergie électrique pour mener des activités génératrices de revenus et contraignant les femmes à des tâches ménagères. La pratique du mariage est assez coûteuse, toute chose favorisant l'exode de jeunes qui constituent pourtant la force productive de la commune.

### **G – L’insuffisance du redéploiement des structures administratives de l’Etat**

Cette réalité crée une forme d’insécurité dans l’établissement d’institution financière dans la localité pour sécuriser les biens et fonds des populations. Elle freine également la mise en œuvre de toute action de développement quant on imagine la nécessité d’accompagner et d’encadrer la population pour palier à l’insuffisance en ressource humaine de façon qualitative de la population malgré la volonté et la détermination de celle-ci.

### **H – L’insuffisance d’infrastructures économiques, sportives et culturelles**

C’est une situation qui se manifeste à travers le manque d’échanges commerciaux intercommunaux. Des villages sont sans marchés et ceux qui en ont ne l’ont que de nom uniquement. La population est obligée de se rendre dans les communes environnantes pour des échanges commerciaux sans situation de réciprocité. Il y a également une insuffisance d’infrastructures sportives et culturelles.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**DEFIS ET ENJEUX, GRANDES ORIENTATIONS  
ET PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DE LA  
COMMUNE RURALE DE MOSSODOUGOU**

### ***3- DEFIS ET ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE MOUSSODOUGOU***

#### **3.1. VISION COMMUNALE DE DEVELOPPEMENT**

La vision de développement de la commune permet de préciser la situation à laquelle elle souhaite aboutir en matière de développement à moyen et long terme. Cette vision se fonde à la fois sur les résultats du diagnostic (qui reflète les réalités actuelles) et sur les perspectives des partenaires techniques et financiers capables d'accompagner le développement de la commune. La commune de Moussodougou à l'image de la province de la Comoé est sujette à une forte croissance démographique dont les manifestations se ressentent sur les différents secteurs de la vie socio économique. En effet, les effets de la pression démographique sont ressentis sur les ressources naturelles, les services sociaux de base ainsi que la terre.

L'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans l'économie de la commune, ils sont confrontés cependant à d'énormes difficultés telles que la raréfaction des terres arables, l'utilisation des outils rudimentaires, et la faible technicité des producteurs.

Il y a également la relative inexpérience du conseil municipal, la faiblesse des ressources financières et humaines, etc.

Au regard de tout cela le développement de la commune évoque donc un grand nombre d'enjeux à savoir entre autres :

#### **- La production agro-sylvo-pastorale :**

L'agriculture et l'élevage constituent les principales sources de revenus de la population dans la commune. Cependant, ces activités sont de plus en plus caractérisées par une baisse de leur productivité compte tenu de l'insuffisance des facteurs de production (terres, eau et pâturage). En effet, les effets de la pression démographique sont ressentis sur les ressources naturelles, les services sociaux de base ainsi que la terre. Ceci se manifeste par une dégradation de la terre, de la végétation.

#### **- L'accès aux services sociaux de base :**

Il ressort du diagnostic, que sur le plan scolaire, la situation n'est guère reluisante tant au niveau du primaire qu'au secondaire surtout à l'intérieur de la commune où il y a assez d'effort à faire pour promouvoir l'enseignement.



Le même constat est fait au niveau de la santé où les normes de couverture sanitaire ne sont pas encore atteintes.

Le problème de la desserte en eau potable se pose au regard de la configuration spatiale des villages et la difficulté d'accéder aux points d'eau existants compte tenu de leur mauvaise répartition et implantation.

L'état des pistes inter villages est très mauvais. Il y a des villages qui sont isolés durant la saison pluvieuse, rendant l'accessibilité très difficile pour toute initiative de développement à entreprendre dans ces localités.

**-La promotion des activités AGR :**

La population tire l'essentiel de ses revenus de la production du coton, des oléagineux, des céréales et du petit commerce. Mais l'état des routes entre les villages ne permet pas un développement harmonieux de ce secteur. Un accent particulier doit être mis sur l'implantation d'une institution de micro finance dans la commune qui donnera un nouveau dynamisme à ce secteur.

**- La capacité institutionnelle, organisationnelle et financière de la commune :**

La commune manque du personnel et de logistique pouvant permettre au conseil municipal de jouer son rôle. Il en est de même du problème de personnel pour une efficacité dans le fonctionnement et la collecte conséquente des ressources qui permettra des investissements à caractère lucratif et social. Le conseil municipal est composé en majorité d'analphabètes et cela nécessite des formations diverses du personnel et des élus.

### **3.2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT**

***Objectif global***

L'objectif général du présent Plan Communal de Développement est de « Contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers un processus de développement durable intégrant toutes les couches sociales et une bonne gouvernance en adéquation avec les politiques nationales de développement ». Cet objectif global se résume à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il se décline en objectifs spécifiques que nous avons organisés par secteur.

### ***Objectifs spécifiques***

Les objectifs spécifiques du Plan Communal de Développement de la commune de Moussoudougou sont en étroite corrélation avec les contraintes exprimées par l'ensemble des acteurs lors du diagnostic et avec la vision de développement de la commune. Ils se résument par secteur comme suit :

#### **AGRICULTURE**

- Accroître la productivité agricole à travers une revalorisation des sols et une utilisation des intrants ;
- Améliorer le niveau d'équipement pour une production agricole plus élevée de la commune ;
- Promouvoir une meilleure valorisation des bas fonds et des retenues d'eau ;
- Organiser au mieux les circuits de commercialisation.

#### **ELEVAGE**

- Améliorer le niveau de couverture sanitaire du bétail et de la volaille ;
- Promouvoir les techniques modernes de production animale ;
- Moderniser les infrastructures et équipements pastoraux.

#### **HYDRAULIQUE**

- Accroître la couverture des besoins en eau potable ;
- Sauvegarder les ressources hydriques de la commune ;
- Renforcer les compétences locales en matière de gestion des infrastructures hydrauliques ;
- Promouvoir l'hygiène et l'assainissement de la commune.

#### **SANTE et VIH/SIDA**

- Améliorer la situation des équipements et infrastructures sanitaires ;
- Œuvrer à relever le taux de fréquentation des formations sanitaires et réduire les cas de d'accouchements à domicile ;
- Accroître le niveau de mobilisation sociale autour de la question du VIH/SIDA.
- Assurer une prise en charge en termes d'administration de la vitamine A, de l'octroi des moustiquaires aux enfants de 0-5 ans

#### **EDUCATION**

- Améliorer la situation des équipements et infrastructures scolaires ;

- Relever le niveau d’alphabétisation de la commune.

## **ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

- Œuvrer à la reconstitution du couvert végétal et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;
- Promouvoir la valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- Améliorer le cadre de vie des populations.

## **ROUTES-TRANSPORTS-TELECOMMUNICATIONS**

Assurer le désenclavement des villages de la commune.

## **GOVERNANCE, FINANCES LOCALES ET COMMUNICATION**

- Renforcer l’efficacité du Conseil Communal dans l’exercice de la démocratie locale,
- Elargir l’assiette fiscale et explorer d’autres sources de revenus pour la commune,
- Renforcer la communication pour une meilleure gouvernance locale.

## **GENRE**

- Accroître le niveau de revenus et d’organisation des différentes couches sociales de la commune.

## **EMPLOI ET JEUNESSE**

- Créer des opportunités d’emplois et des cadres d’épanouissement pour les jeunes.

## **COMMERCE ET AGR**

- Doter les acteurs économiques de compétences en matière d’exploitation et de valorisation des produits locaux.

## **INSTITUTIONS FINANCIERES**

- Faciliter l’accès au micro-crédit aux populations.

## **TOURISME, HOTELERIE ET CULTURE**

- Explorer et valoriser les potentialités touristiques.

Pour atteindre l’objectif global de la commune qui est l’amélioration des conditions de vie des ménages, le conseil municipal a dans le présent PCD actualisé dégagé les axes prioritaires suivants :

#### **4- LES AXES D'INTERVENTION**

Pour être en cohérence d'une part avec l'objectif global défini dans la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) adoptée au niveau national et tenir compte des capacités réelles au niveau communal et d'autre part des problèmes réels identifiés dans la commune, les axes d'intervention prioritaires proposés dans le cadre du présent quinquennat sont les suivant :

**AXE 1 : Le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et financières de la commune ;**

**AXE 2 : L'amélioration du cadre de vie dans la commune rurale de Moussodougou**

**AXE 3 : Le redéploiement de l'administration et l'accessibilité des populations aux services sociaux de base ;**

**AXE 4 : La protection de l'environnement et l'amélioration de la production agricole, pastorale et sécurisation alimentaire ;**

**AXE 5 : La promotion des activités génératrices de revenus**

Les objectifs spécifiques et les résultats attendus des cinq axes sont résumés dans le tableau qui suit :

**Tableau 16 : Objectifs et résultats attendus**

AXES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS
<b>AXE 1 : Le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et financières de la commune</b>	1 : Renforcer les capacités des élus locaux et des femmes	Les élus locaux et les membres des CVD sont formés en suivi et évaluation de PDC
		Les élus locaux sont formés sur les textes CGCT
		Les membres des bureaux AUE sont formés
		Les agents de la mairie ont été formés
<b>AXE 2 : Amélioration du cadre de vie dans la commune de Moussodougou</b>	2. Construction des centres de rencontre	Une maison de jeunes et de la culture et une maison de la femme ont été construites
	3. Améliorer la desserte en matière communication interne et désenclaver la commune	Des routes départementales sont réalisées
		Un commissariat est construit Des pistes praticables ont été construites

<b>AXE 3 : Accessibilité des populations aux services sociaux de base :</b>	4. Faciliter l'accès des populations aux services socio-économiques de base en favorisant une meilleure gestion des ressources.	4.1. Des écoles ont été normalisées et logements sont construits 4.2. Une nouvelle école à six classes est construite à Moussodougou et à Mondon 4.3. Un CSPS a été construit à Diamon 4.4. Une ambulance a été acquise 4.5. Un centre de formation professionnelle et technique a été construit à Mondon 4.6. De nouveaux forages ont été réalisés 4.7. Des forages ont été réhabilités 4.8. Extension de AEPS a été réalisé à Moussodougou 4.9 Des latrines publiques ont été réalisées
<b>AXE 4 : Amélioration de la production agricole et pastorale et la sécurisation alimentaire :</b>	5 : Réaliser de nouvelles fosses fumières	Des fosses fumières sont réalisées
	6. Acquérir des crédits pour équipement en matériel de pêche	Des équipements de pêche sont acquis
<b>AXE 5 : Promotion des activités génératrices de revenus et du genre.</b>	7. Promouvoir et diversifier les activités de commerce, génératrices de revenus	7.1. Deux marchés ont été construits et aménagés 7.2. Construction d'une banque de céréale 7.3. 4 moulins sont acquis

## 5- PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ET CADRE LOGIQUE

### 5.1. PLANIFICATION SPATIALE ET TEMPORELLE DES ACTIONS RETENUES

Les cinq axes stratégiques ont été traduits en objectifs spécifiques assortis d'actions concrètes retenues, les quantités et la planification spatiale et temporelle établies.

**Tableau 17 : Planification des actions 2014-2018 de la commune rurale de Moussodougou**

#### AXE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET FINANCIERES DE LA COMMUNE

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
1. Renforcer la capacité des élus locaux	1.1. Formation des élus locaux en suivi évaluation du PCD	Moussodougou	10	2	2	2	2	2
	1.2. Formation des élus locaux en bonne gouvernance	Moussodougou	05	1	1	1	1	1
	1.3. Formation des membres des CVD en mise en œuvre du PCD	Moussodougou	03	1	1	1		
	1.4. Formation des élus locaux sur la prise en compte du genre dans les actions de développement de la commune	Moussodougou	02	1	1			
	1.5. Formation des élus locaux à l'adaptation aux changements climatique	Moussodougou	03	1	1	1		
	1.6. Formation des membres des bureaux AUE	Commune	04	1	1	1	1	
	1.7. Formation des CVLS	Commune	04	1	1	1	1	

**AXE 2 : AMELIORATION DU CADRE DE VIE DANS LA COMMUNE DE MOUSSODOUGOU**

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
2. Constructions des centres de rencontre	2.1. Construction de deux maisons de la femme	Moussodougou	1		1			
	2.2. Construction d'une maison des jeunes et de la culture	Moussodougou	1	1				
3. Améliorer la desserte en matière communication interne et désenclaver la commune	3.1. Construction du tronçon Moussodougou-Diamon (18km)	Commune	18km		5	5	5	3
	3.2. Construction du tronçon Moussodougou-Bodadiougou (15km)	Commune	15km	5	5	5		
	3.3. Construction du tronçon Moussodougou-Orodara (18km)	Commune	18km		5	5	5	3
	3.4. Ouverture du Commissariat de Police	Moussodougou	1		1			



**AXE 3 : ACCESSIBILITE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
4. Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base en favorisant une meilleure gestion des ressources disponibles	4.1. Construction d'une école à six(6) classes	Moussodougou	6 classes	2	2	2		
	4.2. Construction d'une école à six (6) classes	Mondon	6 classes	2	2	2		
	4.3. Normalisation de l'école	Diamon	3 classes	3				
	4.4. Réhabilitation de l'école A	Moussodougou	7 classes	3	4			
	4.5. Construction de 6 logements d'instituteurs	Moussodougou	6 Lgts		3	3		
	4.6. Construction de 3Logts d'instituteurs	Mondon	5Lgts		3			
	4.7. Constructions de 4 Lgts d'instituteurs	Kolokolo	4 Lgts		2	2		
	4.8. Construction de 3 Lgts d'instituteurs	Diamon	3 Lgts		2	1		
	4.9. Construction d'un centre de formation professionnelle	Mondon	1			1		
	4.10. Construction d'un CSPS	Diamon	1	1				
	4.11. Equipement et électrification du CSPS de Mondon	Mondon	1	1				
	4.12. Acquisition d'une ambulance	Moussodougou	1	1				

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
	4.13. Réalisation de deux (2) forages	Diamon	2	1	1			
	4.14. Réalisation de deux (2) forages	Kolokolo	2	1	1			
	4.15. Réalisation de trois (3) forages	Mondon	3	1	2			
	4.16. Réalisation de cinq (5) forages	Moussodougou	5	1	2	2		
	4.17. Extension du réseau d'adduction d'eau	Moussodougou	1		1			
	4.18. Réalisation de deux cents (200) latrines	Commune	200	50	50	50	50	

**AXE 4 : AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORLE ET LA SECURISATION ALIMENTAIRE**

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
5. Améliorer la production agricole et de la pêche	5.1. Réalisation de (30) fosses fumières	Kolokolo	30	20	10			
	5.2. Dix (10) crédits équipements en matériels de pêche	Moussodougou	10		5	5		

**AXE 5 : PROMOTION DES ACTIVITES DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS ET DU GENRE**

Objectifs	Actions retenues	Lieu	Quantité	Année de réalisation				
				2014	2015	2016	2017	2018
6. Promouvoir et diversifier les activités de commerce, génératrices de revenus	6.1. Construction d'une banque de céréales	Diamon et Mondon	2	1	1			
	6.2. Aménagement d'un marché	Moussodougou	1		1			
	6.3. Aménagement d'un marché	Mondon	1		1			
	6.4. Quatre (4) crédits pour moulin à grain	Commune	4		1	1	1	1

## 5.2. Cadre logique

Domaines	Objectifs Intermédiaires	Activités	Résultats	Acteurs	Indicateurs	Sources de Vérification	Suppositions
<b>Objectif général : accroître, intensifier, diversifier les productions agro sylvo pastorales</b>							
<b>AGRICULTURE</b>	Accroître les productions agricoles	-Réalisation de 70 FF -Création d'un comptoir fruitier -Création d'un service foncier rural -Construction d'une banque de céréale	-70 FF de bas fonds ont été réalisés -Un comptoir fruitier est acquis -Un service du foncier rural est acquis -Banque de céréale construit	Producteurs Services Techniques Déconcentrés	Rendements à l'ha Nb de FF Superficies aménagées Nb de retenues d'eau	Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>ELEVAGE</b>	Promouvoir les activités d'élevage	-Acquisition de crédit en matériel de pêche	-Du matériel de pêche sont acquis	Producteurs Services Techniques Déconcentrés	Nb de parcs de vaccination Nb d'aire d'abattage Nb de magasin d'intrant	Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Protéger l'environnement	Reboisement collectif et individuel Protection des berges	Des reboisements ont été réalisés Des berges ont été protégées	Producteurs Services Techniques Déconcentrés	Nb de plants Nb de berge	Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations

<b>Objectif général : dynamiser les activités économiques</b>							
<b>COMMERCE</b>	Développer les activités commerciales	-Aménagement de marchés -Acquisition de 04 moulins  - Construction d'une maison de la femme et des jeunes	-Le marché de Moussodougou et Mondon sont aménagés -04 moulins sont acquis -Une maison de la femme est construite -Une maison des jeunes est construite	Conseil municipal Opérateurs économiques, commerçants	Nb de marchés aménagés Nb de .....	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>TRANSPORT/ COMMUNICATION</b>	Faciliter les échanges internes et externes et favoriser la visibilité de la commune	Aménagement de 51 km de pistes Mise en place des cadres de	51 km de pistes sont aménagés	Conseil municipal Opérateurs économiques, commerçants	Nb d'opérateurs Nb de villages couverts Qualité des réceptions Nb de site Web	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>Objectif général : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>							
<b>SANTE</b>	Accroître l'offre sanitaire	-Construction d'un CSPS -Equipement et électrification d'un CSPS -Acquisition d'une ambulance	-Un CSPS est construit à Diamon -Le CSPS de Mondon est équipé et électrifié -Une ambulance est acquise	Conseil municipal CSPS	Nb de logements Nb de CSPS réhabilité Nb d'ambulance	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>VIH/SIDA</b>	réduire le taux de prévalence du VIH	Acquérir du matériel pour les CVLS et le CCLS Dynamisation les comités de lutte contre le VIH	-du matériel est acquis au profit des CVLS et du CCLS -Le CCLS et les CVLS sont dynamisés	Commission affaires Générales sociales et culturelles CVLS, CCLS	Quantité de matériel Nb rencontres	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>EDUCATION</b>	Accroître l'offre éducative	-Réhabilitation 7 salles de classes -Construction de 12 salles de classes	-7 salles de classe sont réhabilitées -12 Salles de classe sont construites	Commission affaires Générales sociales et culturelles	Nb d'écoles normalisées/construites Résultats des	Rapport spécial du maire Rapport	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des

		-Construction de 16 logements enseignants  -Normalisation d'une école -Construction d'un centre de formation professionnel féminin	-16 logements pour enseignants sont construits -Une école est normalisée -Un centre de formation professionnel féminin est construit		examens scolaires Nb de jugements supplétifs d'actes de naissance Effectifs scolaires	d'activités des STD Enquêtes	populations
<b>HYDRAULIQUE</b>	Satisfaire les besoins en eau potable	-Réalisation de 10 forages -Réhabilitation de 2 forages -Réalisation de 200 latrines -Extension du réseau d'adduction d'eau	- Extension du réseau d'adduction d'eau est réalisée -Des forages ont été réalisés/réhabilités -Des latrines sont réalisées	Commission affaires Générales sociales et culturelles CGPE	Nb de retenues d'eau Nb de forages	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations
<b>Objectif général : Promouvoir la bonne gestion administrative et financière</b>							
<b>RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DES FINANCES LOCALES</b>	Promouvoir la bonne gestion administrative et financière et renforcer les capacités des acteurs	-Formation des élus locaux en suivi évaluation du PCD -Formation des élus locaux en bonne gouvernance -Formation des membres des CVD en mise en œuvre du PCD -Formation des élus locaux sur la prise en compte du genre dans les actions de développement de la commune -Formation des élus locaux à l'adaptation aux changements climatiques -Formation des membres des bureaux AUE -Formation des CVLS	Les acteurs de développement sont formés/sensibilisés	Conseil municipal	Nb de contribuables Nb de collecteurs Nb d'agents recrutés Nb de parcelles Nb de sessions Nb de bénéficiaires	Rapport spécial du maire Rapport d'activités des STD Enquêtes	Poursuite de la décentralisation Présence de SFD Adhésion des populations

### 5.3. Plan de financement des actions retenues

Les actions retenues par axe ont été quantifiées et budgétiser afin de déterminer la contribution financière de la mairie et des partenaires au développement.

**Tableau 18 : Plans de financement des actions 2014-2018 de la commune rurale de Moussodougou**

#### AXE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET FINANCIERES

Actions retenues	Responsables	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement	Année de réalisation				
					Bailleurs	Populations		2014	2015	2016	2017	2018
Formation des élus locaux en suivi évaluation du PCD	Conseil Municipal	10	50 000	500000	500000		FPDCT PACT PNGT	2	2	2	2	2
Formation des élus locaux en bonne gouvernance	Conseil Municipal	05	50 000	250000	250000			1	1	1	1	1
Formation des membres des CVD en mise en œuvre du PCD	Conseil Municipal	03	50 000	150000	150000			1	1	1		
Formation des élus locaux sur la prise en compte du genre dans les actions de développement de la commune	Conseil municipal	02	50 000	100000	100000			1	1			
Formation des élus locaux à l'adaptation aux changements climatique	Conseil Municipal	03	50 000	150000	150000			1	1	1		
Formation des membres des bureaux AUE	Conseil Municipal	04	50 000	200000	200000			1	1	1	1	
Formation des CVLS	Conseil Municipal	04	50 000	200 000	200 000			1	1	1	1	
<b>Sous total 1</b>				<b>1 550 000</b>	<b>1 550 000</b>	<b>0</b>						

**AXE 2 : AMELIORATION DU CADRE DE VIE DANS LA COMMUNE DE MOUSSODOUGOU**

Actions retenues	Responsables	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total	Sources financement		Source de financement	Année de réalisation				
			(FCFA)	(FCFA)	Bailleurs	Populations		2014	2015	2016	2017	2018
Construction d'une maison de la femme	Moussodougou	1	25 000 000	25 000 000	20 000 000	5 000 000	FPDCT PACT ETAT PNGT		1			
Construction d'une maison des jeunes et de la culture	Moussodougou	1	25 000 000	25 000 000	20 000 000	5 000 000		1				
Construction du tronçon Moussodougou-Diamon (18km)	Conseil municipal	18	2 000 000	36 000 000	28 800 000	7 200 000			5	5	5	3
Construction du tronçon Moussodougou-Bodadiougou (15km)	CVD Moussodougou, Bodadiougou	15	2 000 000	30 000 000	24 000 000	6 000 000		5	5	5		
Construction du tronçon Moussodougou-Orodara (18km)	Conseil municipal	18	2 000 000	36 000 000	28 800 000	7 200 000			5	5	5	3
Ouverture du Commissariat de Police	Conseil municipal	1	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000			1			
<b>Sous total 2</b>				<b>154 000 000</b>	<b>121 600 000</b>	<b>32 400 000</b>						



**AXE 3 : ACCESSIBILITE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

Actions retenues	Responsables	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Source de financement		Source de financement	Année de réalisation				
					Bailleurs	Populations		2014	2015	2016	2017	2018
Construction d'une nouvelle école de six(6) classes	CVD Moussodougou	6	7 000 000	42 000 000	33 600 000	8 400 000	PNGT ETAT FPDCT	2	2	2		
Construction d'une nouvelle école de six (6) classes	CVD Mondon	6	7 000 000	42 000 000	33 600 000	8 400 000		2	2	2		
Normalisation de l'école	CVD Diamon	3	7 000 000	21 000 000	16 800 000	4 200 000		3				
Réhabilitation des classes de l'école A	CVD Moussodougou	7	1 500 000	10 500 000	8 400 000	2 100 000		3	4			
Construction de 6 lgts d'instit	CVD Moussodougou	6	8 000 000	48 000 000	38 400 000	9 600 000			3	3		
Construction de 3lgts d'instit	CVD Mondon	3	8 000 000	24 000 000	19 200 000	4 800 000			3			
Construction de 4lgts d'instit	CVD Kolokolo	4	8 000 000	32 000 000	25 600 000	6 400 000			2	2		
Construction de 3lgts d'instit	CVD Diamon	3	8 000 000	24 000 000	19 200 000	4 800 000			2	1		
Construction d'un centre de formation professionnelle féminine	CVD Mondon	1	15 000 000	15 000 000	12 000 000	3 000 000				1		
Construction d'un CSPS	CVD Diamon	1	35 000 000	35 000 000	28 000 000	7 000 000			1			
Equipement et électrification du CSPS de Mondon	CVD Mondon	1	500 000	500 000	500 000			1				
Acquisition d'une ambulance	CVD Moussodougou	1	20 000 000	20 000 000	16 000 000	4 000 000		1				
Réalisation de cinq (5) forages	CVD Moussodougou	5	7 000 000	35 000 000	28 000 000	7 000 000		1	2	2		
Réalisation de trois (3) forages	CVD Mondon	3	7 000 000	21 000 000	16 800 000	4 200 000		1	2			
Réhabilitation de (2) forages	CVD Kolokolo	2	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000		1	1			
Réalisation de (2) forages	CVD Diamon	2	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000		1	1			
Extension du réseau d'adduction d'eau	CVD Moussodougou	1	20.000.000	20 000 000	16 000 000	4 000 000			1			
Réalisation de deux cents (200) latrines	Commune	200	50 000	10 000 000	8 000 000	2 000 000	50	50	50	50		
<b>Sous total 3</b>				<b>428 000 000</b>	<b>342 500 000</b>	<b>85 500 000</b>						

**AXE 4 : AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORLE ET SECURISATION ALIMENTAIRE**

Actions retenues	Lieu	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement	Année de réalisation				
					Bailleurs	Populations		2014	2015	2016	2017	2018
Réalisation de 30 fosses fumières	CVD Kolokolo	30	50 000	1 500 000	1 200 000	300 000	ETAT PNGT MCA	20	10			
Réalisation de 40 fosses fumières	CVD Mondon	40	50 000	2 000 000	1 600 000	400 000		20	20			
Dix (10) crédits équipements en matériels de pêche	CVD Moussodougou	10	100 000	1 000 000	850 000	150 000			5	5		
Création d'un comptoir fruitier	CVD Moussodougou	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000			1				
Création d'un service foncier rural	CVD Moussodougou		20 000 000	20 000 000	20 000 000			1				
<b>Sous total 4</b>				<b>44 500 000</b>	<b>43 650 000</b>	<b>850 000</b>						

**AXE 5 : PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS**

Actions retenues	Lieu	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement	Année de réalisation				
					Bailleurs	Populations		2014	2015	2016	2017	2018
Construction d'une banque de céréales	CVD Diamon et Mondon	2	2 000 000	4 000 000	3 200 000	800 000	PNGT ETAT	1	1			
Aménagement d'un marché	CVD Moussodougou	1	1 500 000	15 000 000	12 000 000	3 000 000			1			
Aménagement d'un marché	CVD Mondon	1	1 500 000	15 000 000	12 000 000	3 000 000			1			
Quatre (4) crédits pour moulin à grain	Commune	4	1 000 000	4 000 000	3 400 000	600 000			1	1		1
<b>Sous Total 5</b>				<b>38 000 000</b>	<b>30 600 000</b>	<b>7 400 000</b>						
<b>TOTAL GENERAL=</b> <b>1+2+3+4+5</b>				<b>666 050 000</b>	<b>539 900 000</b>	<b>126 150 000</b>						

**Tableau 19:** Plan de financement de la première année

SECTEUR	Actions retenues	LOCALISATION	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement
						Bailleurs	Populations	
<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET FINANCIERES</b>	Formation des élus locaux en suivi évaluation du PCD	Moussoudougou	2	50 000	100 000	100 000		<b>FPDCT PACT PNGT</b>
	Formation des élus locaux en bonne gouvernance		01	50 000	50 000	50 000		
	Formation des membres des CVD en mise en œuvre du PCD		01	50 000	50 000	50 000		
	Formation des élus locaux sur la prise en compte du genre dans les actions de développement de la commune		01	50 000	50 000	50 000		
	Formation des élus locaux à l'adaptation aux changements climatique		01	50 000	50 000	50 000		
	Formation des membres des bureaux AUE		01	50 000	50 000	50 000		
	Formation des CVLS		01	50 000	50 000	50 000		
<b>Sous total 1</b>					<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>	

SECTEUR	Actions retenues	LOCALISATION	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement
						Bailleurs	Populations	
AMELIORATION DU CADRE DE VIE	Construction d'une maison des jeunes et de la culture	Moussodougou	1	25 000 000	25 000 000	20 000 000	5 000 000	A rechercher
	Construction du tronçon Moussodougou-Bodadiougou (15km)	Moussodougou, Bodadiougou	1	2 000 000	10 000 000	9 800 000	200 000	
Sous total 2					35 000 000	29 800 000	5 200 000	

SECTEUR	Actions retenues	LOCALISATION	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Source de financement		Source de financement
						Bailleurs	Populations	
ACCESSIBILITE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	Construction d'une nouvelle école de six(6) classes	Moussodougou	2	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000	Etat
	Construction d'une nouvelle école de six (6) classes	Mondon	2	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000	Etat
	Normalisation de l'école	Diamon	3	7 000 000	21 000 000	16 800 000	4 200 000	Etat
	Réhabilitation des classes de l'école A	Moussodougou	3	1 500 000	4 500 000	3 600 000	900 000	A rechercher
	Equipement et électrification du CSPS de Mondon	Mondon	1	500 000	500 000	500 000		Jumelage
	Acquisition d'une ambulance	Moussodougou	1	20 000 000	20 000 000	16 000 000	4 000 000	A rechercher
	Réalisation de cinq (5) forages	Moussodougou	1	7 000 000	7 000 000	5 600 000	1 400 000	A rechercher
	Réalisation de trois (3) forages	Mondon	1	7 000 000	7 000 000	5 600 000	1 400 000	A rechercher
	Réhabilitation de (2) forages	Kolokolo	1	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000	A rechercher
	Réalisation de (2) forages	Diamon	1	7 000 000	14 000 000	11 200 000	2 800 000	A rechercher
Réalisation de deux cents (200) latrines	Commune	50	50 000	2 500 000	2 000 000	500 000	A rechercher	
Sous total 3					118 500 000	94 900 000	23 600 000	

SECTEUR	Actions retenues	LOCALISATION	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement
						Bailleurs	Populations	
<b>AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORLE ET SECURISATION ALIMENTAIRE</b>	Réalisation de 30 fosses fumières	Kolokolo	20	50 000	1 000 000	800 000	200 000	<b>FPDCT PACT PNGT</b>
	Réalisation de 40 fosses fumières	Mondon	20	50 000	1 000 000	800 000	200 000	
	Création d'un comptoir fruitier	Moussodougou	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000		Minst du Comer et de l'Artisanat
	Création d'un service foncier rural	Moussodougou	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000		MCA
	<b>Sous total 4</b>				<b>42 000 000</b>	<b>41 600 000</b>	<b>400 000</b>	

SECTEUR	Actions retenues	Lieu	Quantité	Coût Unitaire (FCFA)	Coût Total (FCFA)	Sources financement		Source de financement
						Bailleurs	Populations	
<b>PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS</b>	Construction d'une banque de céréales	CVD Diamon et Mondon	1	2 000 000	2 000 000	1 600 000	400 000	A rechercher
	<b>Sous Total 5</b>				<b>2 000 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>400 000</b>	
	<b>TOTAL GENERAL= 1+2+3+4+5</b>					<b>197 900 000</b>	<b>168 300 000</b>	<b>29 600 000</b>

## **6- GESTION, SUIVI EVALUATION**

L'atteinte des résultats escomptés définis dans le plan est sous la responsabilité du conseil municipal, maître d'ouvrage dans le processus d'élaboration et d'exécution du PCD. Pour cela, la mise en place d'une organisation conséquente et la mobilisation des ressources humaines et financières indispensables à l'exécution du plan s'avèrent nécessaires.

### **6.2. 6.1. Gouvernance et management**

La mise en œuvre du plan nécessite la prise en compte d'un certain nombre de dispositions préalables qui sont essentiellement :

#### ***L'adoption du PCD***

L'adoption du plan par le conseil municipal réuni a cet effet en session extraordinaire. Une fois adopté, le PCD sera soumis à l'autorité de tutelle en vue de sa validation.

#### ***Le PCD comme cadre de référence des interventions***

L'élaboration du PCD obéit à une volonté de construction d'une vision concertée et négociée du développement communal. Ainsi, toutes les interventions des différents acteurs locaux comme extérieurs (ONG, Projet, Services étatiques, Coopération décentralisée...) doivent s'inscrire dans les objectifs et les orientations du présent PCD. Le PCD est le cadre de référence de toutes les interventions au niveau communal.

#### ***La maîtrise d'ouvrage***

Le maire et son conseil municipal assurent la Maîtrise d'ouvrage du PCD. A ce titre, ils prennent toutes les initiatives pour sa mise en œuvre efficiente. Ils peuvent faire appel à des maîtres d'ouvrage délégués en fonction des besoins tels que les prestataires de divers services publics et privés.

#### ***Le cofinancement des actions du plan***

La participation des acteurs locaux a été essentielle pour l'élaboration du PCD. Elle l'est également dans la mise en œuvre. Cette dernière requiert une contribution physique et

financière des différents acteurs. Ce qui obéit au principe de cofinancement des actions de développement dans un contexte de développement à la base.

### ***La valorisation des compétences locales***

Le développement local implique la mise en œuvre des compétences locales aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution de plans locaux. L'exécution des actions du PDC requiert donc l'utilisation des compétences locales (savoirs et savoirs faire) dans le cadre de la recherche de l'expertise. La valorisation des compétences locales est essentielle pour impulser un processus d'apprentissage et de capacitation du secteur privé local pour le rendre compétitif.

### ***La mise en place du comité de suivi de l'exécution du Plan***

Ce comité institué par le maire sera la cheville ouvrière du pilotage de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement. A l'instar de la commission ad hoc de l'élaboration du Plan, il prendra en compte les différentes sensibilités, mais sera numériquement beaucoup plus réduit.

### ***Mobilisation sociale***

En vue d'obtenir la pleine adhésion de l'ensemble des couches socio professionnelles pour une synergie d'actions, le conseil veillera à vulgariser le PCD au niveau des différents acteurs de développement de la commune. Des campagnes d'information seront menées à travers tout le territoire de la commune en utilisant tous les canaux de communication existants.

## **6.3. Coordination du développement**

### ***Organisation administrative***

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les limites de la commune de Moussoudougou coïncident avec celles du département du même nom. Moussoudougou est à la fois circonscription administrative et collectivité territoriale.

En tant que circonscription administrative, elle est administrée par le préfet, dépositaire de l'autorité de l'Etat et représentant du Haut-commissaire dans le département. Le préfet a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois et de l'ordre public. Il veille à l'exécution des règlements et décisions dans sa circonscription.

Quelques services techniques étatiques sont représentés dans le département de Moussoudougou. Ils contribuent chacun selon son secteur à la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans la perspective d'un développement durable. Le tableau ci-dessous donne la situation des services représentés.

**Tableau 20 : Situation des services déconcentrés de la commune**

<b>Services déconcentrés de l'Etat</b>	<b>Lieu d'implantation</b>	<b>Domaines d'intervention</b>
Elevage	Moussoudougou	Amélioration de la production animale
Agriculture	Moussoudougou	Appui conseils en agriculture
Enseignement de base et l'alphabétisation	Moussoudougou	Enseignement, alphabétisation
Enseignement Secondaire	Moussoudougou	Enseignement secondaire
Santé	Moussoudougou	Santé humaine
Préfecture (administration)	Moussoudougou	Administration
CEB	Moussoudougou	Enseignement, alphabétisation

Source : Enquête de terrain, BGB/Méridien Mai 2013

De ce tableau, il ressort que la majorité des services sociaux de base sont représentés à Moussoudougou. Toutefois, leur dynamisme est quelque peu entaché par des difficultés dont :

- Le mauvais état, l'insuffisance, des services et logements,
- Le mauvais état, voire l'inexistence d'infrastructures,
- L'insuffisance de personnel.



### ***L'administration communale***

Elle est constituée par l'ensemble des services créés par les élus de la commune pour mettre en œuvre la politique arrêtée par le conseil municipal. A Moussodougou, l'administration communale se résume aux services de l'état civil et de la comptabilité.

L'insuffisance de personnel n'a pas permis au conseil de créer des services municipaux afin qu'ils puissent répondre aux attentes des populations. Le personnel communal est composé, d'une secrétaire de bureau, d'un comptable et d'un personnel de soutien en occurrence un gardien.

#### **6.4. L'institution municipale**

A la faveur des élections municipales d'avril 2006, le conseil municipal de Moussoudougou a été installé. Il est composé de 20 conseillers dont 04 femmes.

Pour son fonctionnement et conformément au code général des collectivités territoriales un certain nombre d'organes ont été mis en place.

#### **6.5. Les organes de la commune et leurs attributions**

Ils sont au nombre de deux :

- ✓ Le conseil municipal qui est l'organe délibérant ;
- ✓ Le maire qui est l'organe exécutif.

#### **6.6. Le Conseil Municipal**

Il est composé de l'ensemble des conseillers municipaux. Il est l'assemblée délibérante élue de la commune.

Les attributions du conseil municipal sont :

- ❖ Les attributions en matière de développement

Le CM entreprend toute action en vue de promouvoir le développement économique, social, culturel, environnemental et de participer à l'aménagement du territoire. Il définit les grandes orientations en matière de développement communal, discute et adopte les plans de développement communaux puis contrôle leur exécution.

Le CGCT permet également au CM de développer des initiatives et de concevoir des projets de développement puis de rechercher des voies et moyens pour les mettre en œuvre.

❖ Les attributions consultatives

Le CM est consulté sur les décisions à prendre par d'autres organes et autorités sur des questions intéressant la commune ou engageant sa responsabilité. En somme, l'avis du conseil municipal est indispensable pour tout acte qui intéresse la vie de la commune.

❖ Les attributions délibératives

Le conseil règle par ses délibérations, les affaires de la commune (art 224 du CGCT).  
C'est ainsi qu'il délibère sur :

- Le budget primitif ;
- Le budget supplémentaire ;
- Le compte administratif et le compte de gestion ;
- Les taux des taxes et redevances perçues directement au profit de la commune, ainsi que les taux des centimes additionnels dont la protection est assurée par la loi ;
- Les acquisitions, les aliénations ou les échanges des biens mobiliers ou immobiliers de la commune ;
- L'acceptation ou le refus des dons et legs ;
- Les emprunts à contracter par la commune ;
- L'attribution de secours ou de subventions ;
- Les indemnités.

❖ Les attributions de contrôle

Le Conseil Municipal contrôle l'action du maire (art 227 du CGCT) ; il contrôle l'exécution des plans communaux de développement et en assure l'évaluation périodique.

## **6.7. Le Maire**

Le Conseil Municipal a élu en son sein le maire qui est chargé de l'exécution de ses décisions.

❖ Les attributions du maire :

En tant qu'exécutif communal, le maire exécute les décisions du conseil municipal. En conséquence, il est :

- Ordonnateur du budget communal ;
- Représentant de la commune ;
- Officier d'état civil ;
- Officier de police judiciaire ;
- Première autorité de police.

Conformément au Code Généralement des Collectivités Territoriales, trois commissions permanentes ont été instituées au sein du conseil municipal. Il s'agit de :

- La commission « affaires générales, sociales et culturelles »,
- La commission « affaires économiques et financières »,
- La commission « environnement et développement local ».

A côté de ces commissions permanentes, on note que le conseil municipal a la possibilité de créer des commissions ad hoc, en vue de gérer certaines questions spécifiques. Par ailleurs des Conseils Villageois de Développement (CVD) ont été mis en place dans l'ensemble des villages de la commune au cours de l'année 2007. Les CVD sont des structures chargées de l'animation et de la mise en œuvre du développement local au niveau du village. A cet effet, ils sont appelés à :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- Contribuer à la promotion du développement local dans le village ;
- Participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil pour la gestion et la promotion du développement local.

En dépit de leur jeunesse et de l'insuffisance de ressources, les CVD demeurent, peu dynamiques.

## **6.8. LA COMMUNATION COMMUNALE**

Aucun développement durable ne peut se faire sans une véritable participation des populations à la base. Pour ce faire, elle doit se doter d'une stratégie de communication fiable et efficace; toute chose dont ne dispose pas le conseil municipal de Moussoudougou. Actuellement, les modes de communication de la commune sont les suivants : les circulaires en ce qui concerne le Conseil Municipal avec comme conséquence la réception tardive des circulaires. Pourtant, tout changement durable exige que les populations soient impliquées à tous les niveaux d'intervention, de l'identification des problèmes à la recherche et à la mise en œuvre de solutions. Cependant des potentialités existent en matière de communication dans la

commune. En effet, à Moussoudougou l'on reçoit certaines radios locales émettant depuis la Comoé et Bobo-Dioulasso. La municipalité pourrait envisager une convention avec l'une de ces radios pour s'adresser à ses populations. Dans le même registre, la mise en place d'une stratégie de communication à l'échelle communale pourrait être envisagée. Les conseillers municipaux et les responsables des Conseils Villageois de Développement (CVD) étant des relais pour diffuser l'information auprès des citoyens, il conviendrait de les former pour jouer pleinement leurs rôles.

## **6.9. SUIVI ET EVALUATION**

Entre les prévisions des actions inscrites au plan et leur effectivité sur le terrain, seul un système de suivi évaluation permettra de réajuster et de corriger les écarts lors de l'exécution. Au regard des objectifs premiers, la population participera activement à ce système de programmation par le biais de leurs représentants dans les CVD et le Cadre de Concertation Inter CVD à mettre en place.

Ces organes intégreront l'aspect sociologique, culturel et économique du milieu. Ces réalités jumelées leur permettront de dégager des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour conduire les activités de suivi évaluation. Ces indicateurs permettront de mesurer les réalisations et les impacts des actions du présent PCD. Les impacts comme l'accroissement du revenu, l'augmentation des productions agricoles seront les résultats qui amélioreront les conditions de vie des populations.

Le bien être social pourra être mesuré à travers la réalisation effective et la fréquentation des infrastructures, l'accroissement des potentialités en capital humain, en économie de temps, l'allègement des travaux etc.

Ces résultats sont mesurables tant sur la famille que sur le cercle élargi du village.

Le suivi évaluation du plan se fera à un double niveau : au niveau des communautés locales (CVD, Cadre de Concertation inter CVD) et au niveau communal (Conseil municipal).

### ***- Stratégie de suivi et contrôle de l'exécution***

En vue d'atteindre les objectifs de suivi évaluation, il convient de mettre en place un mécanisme efficace de formation/sensibilisation afin d'amener les acteurs concernés à :

- mieux comprendre la nécessité d'apprécier les résultats obtenus ;
- Faire le suivi régulier des activités à partir d'indicateurs en rapport avec les objectifs, les activités et résultats attendus et les moyens utilisés ;

- Faire le bilan de l'impact du projet dans leur milieu et identifier les facteurs expliquant ou justifiant le niveau de réalisation ;
- Proposer des mesures d'atténuation ou de correction en vue de redresser la situation et trouver des solutions palliatives.
- ***Contenu du suivi et de l'évaluation du plan***

La confection et la mise en place d'un outil approprié de suivi évaluation devront permettre aux différents acteurs de faire le bilan d'exécution et des changements observés dans la commune après la réalisation des actions du PCD. Au niveau du bilan d'exécution des actions, ils pourront :

- Quantifier les actions menées ;
- Identifier les difficultés rencontrées ;
- Réfléchir sur les mesures correctives à apporter.

Quant à l'impact des réalisations des actions, les acteurs pourront apprécier:

- Le niveau d'atteinte des objectifs ;
- La pertinence des indicateurs de rentabilité et les facteurs explicatifs des résultats atteints ;
- Les changements positifs ou négatifs observés dans les différents domaines par la réalisation des actions.

- ***Périodicité du suivi évaluation***

Le suivi évaluation se déroulera en trois étapes ainsi qu'il suit :

- Au moment du choix et de la planification des actions, la population et le conseil municipal fixent l'objectif visé pour chaque action prévue ;
- Au cours de la mise en œuvre des actions d'investissement, le Conseil Municipal fait trimestriellement le point sur la situation de l'exécution des actions. Il dégage également les difficultés et les solutions à apporter ;
- A la fin de l'année, le Conseil Municipal apprécie le niveau d'atteinte des objectifs du plan, les changements observés au niveau des communautés villageoises, notamment les conditions de vie et la pertinence des formations reçues ainsi que leur utilité par rapport au développement de la commune.

- *Dispositifs pour la mise en œuvre du suivi évaluation*

A l'issue de la phase de formation/sensibilisation sur l'importance du suivi évaluation dans l'exécution des projets, il sera mis en place des outils de collecte et de synthèse de données par les CVD et les Cadres de Concertation Inter CVD. Il s'agit entre autres de :

- Fiches de projets ;
- Fiches de suivi mensuel ;
- Fiches de bilan ;
- Cahiers de visites ;
- Rapports d'audits ;
- Rapports d'évaluation à mi-parcours ;
- Protocoles, contrats et conventions.

### **6.10. Impacts majeurs du PCD et mesures d'atténuation**

L'accès aux retenues d'eau par le bétail doit être facilité par la réalisation de couloirs d'accès afin de limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'aménagement de bas-fonds améliorés peut être source de conflits entre les anciens exploitants et les nouveaux demandeurs de parcelles. A cet effet, des campagnes de sensibilisation doivent être menées afin que tous comprennent que cet aménagement appartient à tout le monde. Ce problème foncier devrait être traité avec délicatesse avec la collaboration entière des chefs de terres et la participation de tous les villages riverains partageant cet espace. Les superficies des parcelles devraient être déterminées en accord avec les populations et en fonction du nombre de demandeurs potentiels mais aussi et surtout en tenant compte de la rentabilité pour ne pas entraîner l'abandon du bas-fond si les gains sont jugés très faibles.

La réalisation des retenus d'eau devraient s'accompagner de celle des pistes d'accès ainsi que d'actions de reboisement ce qui contribuerait à créer un micro climat et à limiter l'évaporation. Ces ouvrages qui peuvent avoir plusieurs formes doivent avoir une profondeur utile pour assurer leur pérennité dans l'année. Lorsque des jardins maraîchers y sont contigus, il faut prévoir des grillages pour éviter que les animaux ne détruisent les cultures.

Des digues filtrantes doivent être construites en amont dans les cas d'écoulement en nappe afin de freiner leur ensablement.

Ces trois types d'ouvrages devraient permettre l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accroissement de la production ainsi que sa diversification mais aussi de l'amélioration de la qualité nutritive des aliments. Par ailleurs, ils réduiraient l'exode rural des jeunes qui quittent en saison sèche par manque d'activités.

Les aménagements forestiers outre leur contribution à la lutte contre la désertification, assureront la régulation du régime hydrique, la lutte contre le réchauffement planétaire par la séquestration des gaz à effet de serre, la lutte contre la pauvreté à travers la création d'emplois pour les exploitants forestiers.

La réalisation d'infrastructures communautaires de base contribuera à l'amélioration des conditions de vie à travers leur fréquentation par les populations.

Pour la gestion de toutes les infrastructures, il est nécessaire que des comités de gestion soient mis en place. Ces comités qui existent déjà dans le cas des forages et des infrastructures sanitaires, et éducatives devraient s'étendre à tous les domaines couverts par le plan. Pour le cas spécifique des retenues d'eau, des comités locaux de l'eau devraient être mis en place. Une surveillance devrait être assurée adéquatement surtout en saison des pluies et le moindre signe devrait être signalé aux techniciens de l'hydraulique afin d'éviter toute rupture de digue ou tout autre dégât.

Tout cela s'accompagnera d'une formation des membres des différents comités qui seront mis en place.

## CONCLUSION :

Le PCD, en tant que document de prospective de développement, vise à asseoir les bases d'un développement équilibré et durable. Prévu pour une échéance de 05 ans (2014-2018), le PCD de Moussodougou poursuit les objectifs suivants :

- Développer la production agricole et pastorale par des actions d'intensification de la production : l'aménagement de bas fonds, la conservation des sols, la formation des paysans aux techniques améliorées de production, la délimitation des zones pastorales et le renforcement des infrastructures pastorales ;
- Promouvoir les activités commerciales et la mise en place d'un mécanisme de crédit conséquent et de formation des femmes aux AGR ;
- Faciliter l'accès de la population aux services sociaux de base.

En dépit de la faiblesse de son tissu économique et de l'insuffisance de ses ressources budgétaires, la commune de Moussodougou dispose d'atouts (aux plans agro-sylvo-pastoral, culturel, et organisationnel etc.) qui, valorisés et judicieusement exploités, peuvent permettre d'atteindre les objectifs définis dans le plan et accélérer le rythme de son développement.

Le Plan Communal de Développement de Moussodougou ainsi élaboré est constitué de projets d'une valeur estimée à 666 050 000 F CFA. Il se positionne désormais comme l'unique référentiel de l'investissement à l'horizon 2018 dans la commune. Le succès de sa mise en œuvre est conditionné par le dynamisme du Conseil Municipal et des CVD, l'implication réelle des populations locales et le soutien des services déconcentrés et des partenaires techniques et financiers.



## **BIBLIOGRAPHIE :**

- Tableau de bord socio-économique des cascades –Nov. 2005 – DRED cascades ;
- Profil des régions du Burkina Faso – Nov. 2005 – DGAT/DLR ;
- Etude SNAT – Rapport de première phase – Analyse régionale – Juin 2007 ;
- Profil des régions du Burkina Faso – DGAT/DLR – Décembre 2005 ;
- Loi N° 055 / AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso et textes d'applications ;
- Résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 ;
- Recueil statistique de la région des cascades ;
- Plan de gestion du terroir de Diamon–Décembre 2005 ;
- Plan de gestion du terroir de Kolokolo– 2003 ;
- Plan programme du développement économique (PPDEL) de Banfora et son hinterland – Fév 2007 ;
- Le portefeuille des actions du conseil municipal de Moussodougou ;
- Le guide méthodologique d'élaboration des PCD, mars 2013 ;
- Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement, 2012 ;
- Plan Communal de Développement de la Commune rurale de Moussodougou – Rapport provisoire ; Mars 2008